



Gazette de Lausanne

ET JOURNAL SUISSE

QUOTIDIEN FONDE EN 1798

Régie des annonces: PUBLICITAS S.A.
Lausanne, rue Centrale 15, Tél. (021) 23 01 21
Succursales suisses et correspondants étrangers

CRÉATIONS EXCLUSIVES



Ch. Rebmann & Co.
15 RUE DE BOURG LAUSANNE TEL. 23 01 21

PROJETS ETUDES DEVIS

De l'opposition au gouvernement

Quand M. Mendès-France a doublé le cap de l'investiture ministérielle et pris la tête du gouvernement français, la satisfaction a été grande dans les rangs de l'opposition, c'est-à-dire dans les milieux de gauche. Le vote positif des communistes et des socialistes, les uns tenus à l'écart des responsabilités et les autres résolus à ne participer à aucun gouvernement qu'ils ne contrôlaient pas, est là pour le prouver.

Cette satisfaction a été plus grande encore, s'il est possible, au sein d'une autre opposition qui ne se confond pas avec l'opposition parlementaire: celle des neutralistes qui ne sont pas organisés en parti, qui n'occupent pas de sièges parlementaires, mais qui, disposant de plusieurs journaux fort répandus, peuvent exercer une influence notable sur l'opinion publique. A leurs yeux, M. Mendès-France était l'homme capable de rénover les méthodes politiques, de faire la paix en Indochine, de restituer au pays sa liberté de mouvement vis-à-vis des Etats-Unis d'Amérique et de prendre l'initiative d'une opération qui rapprocherait enfin l'Occident du bloc oriental.

Il n'est pas certain que ces espoirs seront comblés. S'il est acquis que la manière de M. Mendès-France ne ressemble pas à celle de ses prédécesseurs et qu'il parait fermement décidé à restaurer à l'intérieur l'autorité et les prérogatives gouvernementales, s'il bénéficie de ce fait d'un préjugé favorable, on ne voit pas que, dans le domaine extérieur, il prenne la responsabilité d'un retournement de la politique française. Il fallait s'y attendre. En matière de politique internationale, les choix sont extrêmement limités. Quel que soit le gouvernement, les données du problème sont les mêmes et les conclusions qu'on en tire ne peuvent pas être très différentes les unes des autres.

On le voit bien à propos de l'Indochine au sujet de laquelle M. Mendès-France n'a pas abandonné les positions prises par son prédécesseur: il ne conçoit de paix que conforme à l'honneur français, respectueuse des amitiés françaises, compatible avec la fidélité française à l'alliance atlantique. Son originalité réside surtout dans son allant, dans son esprit de décision, dans la liberté de mouvement que lui assure précisément ce préjugé favorable dont il bénéficie pendant les premières semaines de l'exercice du pouvoir.

On le voit mieux encore au sujet de la communauté européenne de défense. Très habilement, M. Mendès-France n'avait pas pris parti. Il passait pour un fidèle et même pour un adversaire inavoué de la C.E.D. Il a constitué son gouvernement sans préciser sa position, en réservant tout au contraire l'avenir. Il a chargé deux de ses ministres - d'opinions opposées - de confronter celles-ci et de rechercher une solution de synthèse, soit des amendements au traité de Paris. Il est donc clair que, si M. Mendès-France abandonne le débat parlementaire sur la C.E.D. avec toute l'autorité que lui confèrerait le succès de ses négociations indochinoises, il ne prendrait pas parti contre l'armée européenne. Tout au plus demanderait-il quelques modifications à sa constitution fondamentale.

Si telle n'avait pas été sa tendance personnelle, certaines démarches l'auraient engagé à l'adopter. Il y a eu la lettre du président Eisenhower au président Coty. Il y a eu et il y a encore les remous provoqués par la non ratification du traité de Paris en cette Allemagne qui ne veut pas attendre plus longtemps la restauration de sa souveraineté - liée, comme on le sait, à l'institution de l'armée européenne, - qui pourrait éventuellement obtenir des Etats-Unis le droit de réarmer sans soustraire aux hypothèques de la communauté européenne et que l'on voit déjà rêver d'une entente directe avec l'URSS, d'un second Rapallo. Enfin, pour empêcher d'éventuelles velléités du gouvernement français de pratiquer une politique neutraliste, il y a eu les invites de M. Spaak dont on peut penser qu'il s'est chargé de dire à Paris dans des formes amicales ce que les USA voudraient éviter de revendiquer prochainement sur un ton moins nuancé.

Finalement, le gouvernement français ne se contentera pas de procéder à des études internes au sujet de la C.E.D. Il n'abordera pas le débat parlementaire sans avoir repris contact avec les cinq autres signataires du traité de Paris dont quatre l'ont déjà ratifié. C'est bien la preuve que l'alliance atlantique garde toute sa valeur aux yeux de M. Mendès-France et de ses collègues et qu'il n'en compromettra pas la solidité.

Il suffit de quelques heures pour passer de l'opposition au gouvernement. Il suffit aussi de peu de jours pour nuancer une pensée qui, intrinsèque dans la lutte parlementaire, se doit de tenir compte d'évidentes réalités, quand on a la charge et les responsabilités du pouvoir.

Pierre Béguin.

Dernières nouvelles

Premiers commentaires

VIE INTERNATIONALE

• Le delta indochinois partiellement évacué.

EVÉNEMENTS SUISSES

• Un départ au Département politique fédéral.

CANTON DE VAUD

• A Orbe: collision entre un wagon et une voiture.

UNE SEMAINE D'AGITATION AUTOUR DE LA C.E.D.

Tentative de conciliation et solution britannique

De notre correspondant de Paris
FRANK BRIDEL

Il y a un peu plus d'un an qu'a Quai d'Orsay, dans l'or et la pourpre de ce Salon de l'Horloge où M. Mendès-France tient ses conférences de presse, six ministres de six pays ont signé le traité instituant l'armée européenne. Deux ans d'atermoiements, d'espérances, de craintes, de menaces, d'exclusives. Deux ans qui ont creusé au cœur de la France et dans celui de tous les Français un schisme profond. Deux ans, quand même, au cours desquels quatre voix ont ratifié le fameux traité. Et voici que, d'un seul coup, tout l'Occident s'agite, plus que jamais, autour de cet accord... sèmeur de discordes.

UNE SEMAINE AGITÉE

A Bruxelles, le bouillonnant M. Spaak préparait, a-t-on dit, une déclaration retentissante. On l'en a dissuadé. Il a proposé une conférence des Six sur l'armée européenne. M. Mendès-France a décliné l'invitation. Alors M. Spaak est venu à Paris conférer avec lui. A Bonn, M. Adenauer s'inquiète et ses adversaires paissent. De Paris encore, on lui envoie deux émissaires, MM. Guérin de Beaumont et Parodi, qui vont tenter d'apaiser ses craintes. A Washington, MM. Churchill et Eisenhower ont réaffirmé la nécessité de réarmer l'Allemagne et déclaré que tout retard apporté à la ratification du traité affaiblirait la solidarité occidentale.

Pourquoi cette agitation, ces craintes, cet avertissement? Que s'est-il passé? Ceci, que M. Mendès-France, dans sa déclaration d'investiture, a refusé de se prononcer pour ou contre l'armée européenne et a dit son intention de tenter une conciliation entre partisans et adversaires.

A première vue, il n'y a rien là de si grave. M. Mendès-France n'est pas le premier chef de gouvernement français à repousser le débat sur l'armée européenne. Les attermoiements ont commencé sous M. Pinay, qui était au pouvoir lors de la signature du traité, puis ont continué sous MM. Meyer et Laniel. Et si l'on comprend l'impatience des pays qui, avant de ratifier le traité, ont dû fournir des garanties supplémentaires à la France et négocier avec elle des « protocoles additionnels », on comprend moins bien celle des « Européens » de doctrine et de foi, qui, après tout, ne sont point assurés du vote qu'émettrait l'Assemblée le jour où on lui soumettrait le traité. Pour les hommes qui veulent faire l'Europe et en sont arrivés, un peu malgré eux, à lui donner une armée avant une charte politique, le traité ne devrait pas, semble-t-il, être un tabou. Une tentative de conciliation pourrait être pour eux porteuse d'espoir.

L'IDÉE EUROPÉENNE ET LES AUTRES

La réalité, c'est que l'idée européenne n'est pas seule en cause: Washington veut surtout faire admettre le réarmement allemand, nécessaire à la défense du continent. Les Allemands en ont assez de l'occupation à laquelle mettront fin les accords de Bonn, liés au traité de Paris. Londres, qui refuse de s'engager, est impatiente de retrouver en l'Allemagne émancipée un important partenaire commercial. Seul Moscou se félicite de voir tarder un réarmement qu'elle craint et le libre développement d'une Allemagne liée à l'Occident. Moscou... et les Français, dont bien peu, dans cette affaire, ont vraiment leur siège fait, et dont les députés ont accueilli avec soulagement la tentative Mendès-France même quand ils ne croyaient pas à ses chances de succès: parce qu'elle leur apportait un nouveau sursis.

Quelles sont les chances de la conciliation actuellement tentée au gouvernement avant de l'être à l'Assemblée nationale? On ne sait trop. Tout a été dit, semble-t-il, sur l'armée européenne. Toutes les solutions de rechange, tous les tempéraments, toutes les nuances n'empêcheront pas adversaires et partisans de se casser les dents sur le noyau du problème: intégration ou coalition? L'intégration, c'est l'abandon de souveraineté, sacrifice capital devant lequel tant de bons Français reculent, mais la coalition paraît aux

L'URSS et la mer Noire

LES MARINS SOVIÉTIQUES DANS LES RUES D'ISTAMBOUL

Le rideau de fer a été largement soulevé pour quelques jours à son extrémité méridionale: l'U.R.S.S. restituait aux U.S.A. 38 bâtiments de guerre, pour la plupart de petite taille, qui lui avaient été prêtés au cours des hostilités. La livraison a eu lieu dans les eaux turques, par petits groupes d'une dizaine d'unités chacun, du 18 mai jusqu'à fin juin. Le vice-amiral américain Francis Maffey Hughes s'était déplacé pour présider à la prise en charge du premier groupe, de 10 chasseurs de sous-marins. Les livraisons ultérieures ont eu lieu de façon plus discrète. Elles se sont toutes déroulées au large de la côte asiatique de la Marmara, à peu au Sud des îles des Princes, dans

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER, GILBERTO PRIMI

un cadre enchanteur mais loin des regards indiscrets. La signature des protocoles et les autres formalités ont été accomplies dans une atmosphère correcte, courtoise même.

DÉCOUVERTE DU MONDE CAPITALISTE

Pour la circonstance, le gouvernement turc a autorisé les matelots soviétiques à débarquer, sans armes mais en uniforme, et à visiter la ville. Nous avons donc vu dans les rues d'Istanbul de jeunes gens d'une belle prestance physique, dont beaucoup étaient très bruns et aux yeux bleus, comme pour rappeler que le prince Oleg et ses rudes compagnons, qui vinrent dans leurs canots de cuir insulter les murs de Byzance, étaient des Normands. Les costumes rappellent de façon frappante ceux de l'ancienne marine des Tsars: traditionnelle flanelle blanche rayée de bleu sous la vareuse au large col et surtout très longs rubans, qui pendent jusque dans le dos, sur la partie postérieure du béret. On a remarqué que les marins russes évitent les promenades solitaires; on ne les voyait qu'en groupe assez nombreux, pilotés par des fonctionnaires du Consulat soviétique.

Manifestation spontanée d'on ne sait trop quel inslant grégaire? Plutôt, sans doute, mesure de précaution décrétée par des autorités pleines de sollicitude, désireuses d'éviter à de jeunes communistes non teints le contact du monde bourgeois et de ses tentations. Les matelots soviétiques se sont laissé photographier par les reporters de presse pendant qu'ils examinaient avec une curiosité amusée les grosses bombards, cinq fois séculaires, du Conquerant disposées au pied de la Tour de l'Horloge du palais Dolmabahçe. On a remarqué surtout qu'ils ont fait l'acquisition, dans les magasins de Beyoglu, de dessous féminins en nylon. Voilà qui fera la joie de quelque Nadia ou de quelque Pétrouchka en veine d'élegance. Tant il est vrai qu'en dépit des différences idéologiques, les préoccupations de jeunes gens de 20 à 25 ans, sains et normalement constitués, sont sensiblement les mêmes sous tous les climats.

Les autorités américaines se sont abstenues de toute communication au sujet de l'état d'entretien des bâtiments restitués. Les journalistes ont mis l'accent sur le fait que ceux-ci sont tous entraînés par quelque torpilleur ou par le gros remorqueur de haute mer l'Otchakov. Mais cela ne signifie pas nécessairement qu'ils fussent hors d'état de se déplacer. Il est probable en effet que le rayon d'action de si

petits bâtiments ne leur permet guère de couvrir par leurs propres moyens la distance de 294 milles qui sépare Sébastopol d'Istanbul. Certains confrères de la presse turque affirment que vedettes et dragueurs rétrocédés ne seraient que des épaves, bonnes à être coulées en eau profonde et aux-

quelles il serait inutile de faire entreprendre la traversée de l'Atlantique. Du côté américain, d'ailleurs, on s'attendait apparemment à recevoir des bâtiments en assez mauvais état puisque le commandement naval fédéral a dépêché depuis mai dernier au Bosphore l'un de ses curieux navires-ateliers pour flotilles de débarquement, le Rushmore. C'est, à l'instar de tous ses pareils, un véritable dock flottant qui s'ouvre, par derrière, à la faveur d'une cloison rabattable. L'avant est pourvu par contre d'une étrave qui lui donne toutes les apparences et toutes les qualités nautiques d'un navire ordinaire. C'est cette étrave qui a reçu les convois de petits bâtiments entrant de Russie, et les a conduits à Izmit où ils sont groupés en attendant qu'il soit statué sur leur sort définitif.

UN GESTE SYMBOLIQUE

Au demeurant, la restitution qui vient d'être opérée par l'U.R.S.S. n'a certainement pas affaibli la marine rouge, pas plus qu'elle ne saurait renforcer celle des U.S.A. Sa portée doit être appréciée plutôt sur le plan moral, en tant que preuve concrète de bonne volonté que sur le plan militaire.

Ces opérations venaient à peine de commencer lorsque, le 26 mai, un communiqué du bureau d'informations du Ministère de la Défense nationale turque annonça que le croiseur soviétique Admiral Nakhimov, accompagné de deux destroyers, allait traverser les détroits en route pour Durazzo. Cette nouvelle fut une surprise pour beaucoup de gens, étant donné que tant « Flottes de Combat » que les autres annuaires navals ne mentionnaient pas jusqu'ici de navires de guerre de ce nom. Le Premier Lord de l'Amirauté britannique déclara, en mars 1953, que les Soviétiques « construisent à eux seuls plus de croiseurs que toutes les nations du NATO réunies ». Il n'y a donc rien de particulièrement surprenant à ce que les listes des annuaires ne soient pas tout à fait à jour!

Comme on indiquait toutefois, dans le communiqué du bureau d'information, le déplacement du navire en question (12.800 tonnes) il a été facile de l'identifier. On savait en effet que deux croiseurs de ces dimensions appartenant à la classe Sverdlov avaient été mis sur cale à Nikolaïev. L'Admiral Nakhimov est donc l'un de ces bâtiments. Nous l'avons d'ailleurs vu, le 29 mai, comme il allait en Albanie et le 6 juin, à son retour. A chaque fois, il a échangé, avec une parfaite cor-

PLAISIR DE LIRE

Les fusées, véhicules de l'avenir

A retardement de nombreuses précisions ont été obtenues sur le développement des fusées dans la tactique allemande, en les dernières années de la récente guerre mondiale. La connexion de la fusée avec les événements militaires incita beaucoup de gens à croire à une découverte technique nouvelle. Cette croyance a peu naïve trouva une confirmation dans la multiplication des machines volantes dites « à réaction ». En fait, de même que l'appareil à tuyère d'éjection n'est qu'une des variantes de l'aviation tout court, la propulsion par fusée repose sur des lois simples et connues depuis longtemps. Avant l'ère chrétienne, la Chine paraît avoir été en possession d'une flèche empennée munie d'une charge propulsive. Vers l'an 1200 après Jésus-Christ, ce dispositif guerrier se nommait « lance de feu impétueux ».

Cependant, si le principe lui-même n'est plus en droit de porter le titre de révolutionnaire, il est certain que les pays appliqués, après la guerre, à développer à l'extrême la technique des fusées ont laissé retomber sur leurs travaux le voile épais du secret. Aussi les chercheurs liront-ils volontiers l'ouvrage (1) du spécialiste allemand

Hans K. Kaiser traduit avec aisance par M. René Rodier. Obligatoirement, le technicien allemand ouvre son ouvrage sur un « bref historique » de la fusée, des débuts à nos jours. Ce mémoire est accompagné d'intéressants schémas et d'un nombre assez élevé de photographies soit sur les fusées de locomotion terrestres, soit sur les projectiles dont Londres et ses environs eurent la redoutable occasion de subir les effets destructifs.

Traité avec autorité de la « recherche scientifique », M. Kaiser examine plusieurs groupes d'engins: la fusée de guerre dite « roquette » ou « rocket » par exemple.

Si les Alliés disposèrent assez rapidement de cette arme, il faut reconnaître que les raids de bombardiers lancés sur l'Allemagne furent plus d'une fois déçus par une « fusée à poudre » que tiraient les pilotes des Messerschmitt 110. La bombe plane larguée par un avion-porteur et téléguinée par ondes hertziennes sur l'objectif, fit aussi partie de l'arsenal de l'Allemagne, laquelle avait élaboré selon les dires américains 138 projets divers de fusées.

Après la capitulation de 1945, tout travail de développement dans le do-

main « fusée » fut interdit aux Allemands. Mais les services étrangers (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis et, surtout, U.R.S.S.) engagèrent nombre de spécialistes devenus vacants.

Il est naturel que les pays en cause, par souci de respecter le secret militaire, se montrent avares de renseignements sur leurs travaux. La Grande-Bretagne se livre essentiellement à Woomeira (Australie) à des recherches poussées. Le Canada, les Etats-Unis, la France ne demeurent pas en arrière, certes. Mais M. Kaiser qui fait, en passant, l'éloge du lance-fusée en usage dans l'armée et l'aviation suisses, attribue une grande importance aux travaux des Russes qui auraient produit, en particulier, un modèle très amélioré de V.2, et auraient équipé certains de leurs sous-marins de dispositifs de lancement de fusées à grande portée. Ayant eu vent des travaux russes, les Etats-Unis ont imprimé une forte impulsion à leurs recherches et essais (projectiles à combustible liquide et solide). L'aviation a déjà mis au point la fusée « Firebird » qui trouve son objectif à travers nuages et ténébères. Enfin les Etats-Unis voient un soin jaloux à la construction de fusées d'exploration de la haute atmosphère. Il est déjà question d'atteindre des altitudes de 320 kilomètres.

Ce n'est pas très réjouissant. En matière de fiche de consolation, M. Kaiser consacre des pages substantielles à l'état des recherches portant sur l'astronautique et les voyages - pacifiques - interstellaires. Quoi qu'on pense les rieurs, là non plus on n'a pas piétiné.

Jean Nicollier.

MARCEL GERO OBTIENT LE PRIX WELTI

Le prix de la « Fondation Welti pour le drame », d'un montant de trois mille francs, a été décerné par le Conseil municipal de Berne, administrateur du fonds, et conformément à la décision de la fondation Schiller suisse, à Marcel Gero (Zurich) pour sa pièce de théâtre *Christophe's Marlowe's Ende*.

A ce 11^e concours, 54 œuvres ont été remises, dont 29 en allemand, 21 en français, deux en italien et deux en rhétoromanche. Ces œuvres ont été examinées par un jury choisi par la Fondation Schiller et dont firent partie le professeur R. Faesi (Zollikon), Eugène Fabre (Genève), et M^{lle} Charlotte von Dach, de Berne. Le rapport du jury sera publié dans le rapport annuel de 1954 de la Fondation Schiller.

Gazette littéraire

DU SAMEDI 3 JUILLET
UNE INTERVIEW EXCLUSIVE
DE JOHN STEINBECK
par André ESNAULT

Visite à Villandry le plus beau jardin de France
par Franck JOTTERAND

Le dernier roman de Mauriac
par Pierre GASCAR

La pensée de Jean Rostand
par Alfred WILD

Nos projets d'été

DEMAIN 2x120.000

A SAAS-FEE / Vs

LOTÉRIE ROMANDE

Il faut avoir vu
BIENNE
 un jour de Braderie
 3 ET 4 JUILLET
 Grande core - danses - bataille de confetti
 Attractions - ambiance unique

DIMANCHE 4 JUILLET, 14 h.:
 Grand corso fleuri et cortège folklorique
 2000 participants de Suisse et de l'étranger

Entrée (avec insigne qui sert de passe-partout): 2 fr. Les enfants ne paient pas.
 Places assises: suppl. 2 et 5 fr. - Trains spéciaux - Nombreux parcs pour autos.

Hôtel Rigi-Kulm
 Réouverture
 Téléphone (041) 83 13 13

Hôtel SAC Maderanertal
 1354 m. Saison de juin à septembre
1864-1954
 90 ans de tradition familiale
 Tél. (042) 6 41 22

Hôtel WEISSES KREUZ, Amsteg
 ouvert toute l'année
 Tél. (041) 6 41 51

ETATS-UNIS
 Jeune industriel suisse, 27 ans, part prochainement pour l'étude nouvelles méthodes de fabrication et d'organisation travail, production, vente.
 Personnes désirant éventuellement participer à ce voyage d'environ 5-6 semaines, sont priées d'écrire au plus vite sous chiffre A 40321 U, à Publicitas, Bienne.

AVIS
 Les bureaux de l'Agence générale de la Compagnie d'assurances
«ZURICH» ACCIDENTS
 Jean-E. Muret
 Grand-Chêne 2, Lausanne
 seront fermés dès 9 heures, le **Samedi 3 juillet 1954** en raison de la réunion annuelle des collaborateurs de la Compagnie

Salon Beauté pr Chiens
 MODE CANINE
 Saint-Roch 1 Téléphone 22 93 91
 Mme Martin

Nous cherchons pour reprise de capital de commandite
fr. 100 000.—
ou 2 x 50 000.—
 DANS USINE METALLURGIQUE
 Rendement garanti: 8 %
 Discretion assurée.
 Faire offres sous chiffre D 22965 U, à Publicitas, Bienne.

Glarnerland und WALENSEE
Pays de vacances

Braunwald Vacances et excursions!
 Solai - Repos - Prix de pension dep. Fr. 12.—
 Téléstige Gumen, 1900 m - Magn. panorama

Linthal Station de séjour au Klausen
 Excursions alpines dans la région du Todi - Réserve de gibier
 Cols: Klausen, Sandalp, Kistan, Richetti

Schwanden Région du Ktipp
 Auberge de montagne: Matten, Tannenberg
 Hôtels: Adler, National, Schwandenhof.

Sernftal Engli - Matt - Elm 1000-1300 m
 Pour vacances et excursions alpines. Tramways électr. Schwanden-Elm sur la route du Klausen

Glaris Courses, promenades. Piscine
 Auto post. pour le lac de Klöntal, 800-1100 m
 Restaurants Schwemmling, Auberger, Rhodannenberg, Vorauer, Klöntal-Platz, Kurhaus Richauz

Klöntal Région de Schill-Franza. Route p. auto: Aub. de mont. Frontalstock
 Hôtels: Bären - Café Ammann - Rest. Wald.

Mollis Hôtels: Hirschen, Starnen 750-1000 m
 Résail, Mürtchenstock
 Situation idéale au-dessus du lac de Walenstadt
 Auto post.: Müllheim Obstalden-Filzbach-Näfels

Obstalden Hôtels: Hirschen, Starnen 750-1000 m
 Résail, Mürtchenstock
 Situation idéale au-dessus du lac de Walenstadt
 Auto post.: Müllheim Obstalden-Filzbach-Näfels

Filzbach Hôtels: Hirschen, Starnen 750-1000 m
 Résail, Mürtchenstock
 Situation idéale au-dessus du lac de Walenstadt
 Auto post.: Müllheim Obstalden-Filzbach-Näfels

Amden 900-1300 m. Station de montagne au-dessus du lac de Walenstadt
 Orchestre. Autobus à partir de Weesen-GF au lac de Walenstadt.

Weesen le paradis de vacances
 Sport nautique, pêche - Tennis. Orchestre
 Hôtels: Sawhof, Auberger, Frontalstock, Strandhotel du Lac. - Café-Rest. Marianne
 Prospectus: Bureau de renseignements, Glaris
 Tél. (058) 5 12 47

Société des Tramways lausannois
 Ensuite de décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires T. L., du 29 juin 1954, les porteurs d'actions privilégiées sont avisés que, sur présentation du coupon No 54, à la Banque Cantonale Vaudoise (service des titres), à Lausanne, il leur sera remis, à partir du 5 juillet 1954, une carte au porteur de 37 cases à 10 centimes.

Le Conseil d'administration.
 Fondé de pouvoir, 40 ans,
CHERCHE SÉJOUR AGRÉABLE
 de quatre semaines, en vue de parfaire ses connaissances de français. Condition essentielle: conversation durant toute la journée; éventuellement aussi pension.
 Faire offres sous chiffre 5218, à Publicitas GmbH, FRANKFURT/M., Friedrich-Ebert-Str. 6, Allemagne.

Thusis-Viamala
 (Grisons) - Station climatique subalpine dans la vallée des châteaux et donjons. Péninsule salée dans la forêt. Le centre d'excursions aux Grisons. Bons hôtels. Prix forfaitaire 7 jours: de 105 fr. à 130 fr. - Prospectus auprès du Verkehrsbureau de Thusis.

RIVE-REINE
La Tour-de-Peilz
 vous propose
 DÈS SAMEDI 3 JUILLET 1954
 DANS SON BEAU PARC AU BORD DE L'EAU
GOLF - PLAGE
TEA-ROOM
 Tous les jours de 10 h. à 22 h.

CASINO DE VALLOBRE
 Matinée dimanche 4 juillet, à 14 h. 30
 Soirées: samedi 3 et dimanche 4 juillet, à 20 h. 30
AZUR ET OR
 FÉRIE JURASSIENNE
 pour chœur mixte, chœur de dames, chœur d'hommes, chœur d'enfants, sol et orchestre.
 Texte et scénario de David MAILLEFER
 Musique de Edmond ISAAC
 250 exécutants
 Au pupitre: le compositeur
 Location: Papeterie Centrale, M. Krebs, Grande-Rue, Vallorbe, tél. 8 42 75
 Prix des places: Fr. 6.—, 5.—, 4.—, 3.— et 2.50
 Trains spéciaux: Voir affiches Gares C.F.F.

Consultez notre nouveau horaire pour vos projets de voyages
LAJ
 par votre agence de voyages et la Swissair

Sceau babylonien
 2000 ans av. J.-C.
 (de notre collection de sceaux).

Timbres Memmel
 Bâle depuis 65 ans!

VEIL OR
 PLATINE BIJOUX BRILLANTS
 JAYES HAUT PRIX par **proBIJOUX**
 LAUSANNE - Haut rue St-François
 Tél. 22 44 01 Acheteur patenté

SAMNAUN - 1850 m. alt. - Basse-Engadine
 On est saisi par la beauté des fleurs et de la montagne. **HOTEL SILVRETTA** comme toujours avantageux et soigné. 70 lits, avec domaine agricole moderne attenant. Prix de pension 12 fr. à 13 fr. - Rens. et prosp. par le propriétaire: S. Zegg-Jenal. Tél. (084) 9 51 03.
 Des milliers de gens lisent chaque jour les annonces de la «Gazette de Lausanne». Ils liront aussi la vôtre!

AFFAIRES IMMOBILIÈRES
 A vendre sur Lausanne, arrêt trams,
jolie propriété, 6 pièces
 tout confort, belle vue, garages, jardin.
 S'adr. Agence Jacques G. WANNER, place St-François 12 bis, qui a clefs et plans.

Propriété
 située à Blonay, ravissante maison moderne de 5 pièces, bains, garage, mazout, tout confort, vue incomparable sur la baie de Montreux et les Alpes, 20,000 m² environ, à vendre entièrement meublée, conditions avantageuses.
 P. et W. de RHAM, Galeries du Commerce 84, Lausanne

BEAUX TERRAINS pour villas
 à vendre à Pully-Nord, plusieurs parcelles de 1000, 1200, 2000 et 3500 m². Situation magnifique. Vue imprenable.
 Prix de vente: fr. 30.— à 32.50 le m².
 Agence M. Ceresole, Grand-Chêne 5, Lausanne. Tél. 22 29 16.

Belle propriété
 à proximité de Rolle, 12 pièces plus bonne, 24,000 m² de terrain environ, vue incomparable sur le lac et les Alpes, à vendre 240,000 fr.
 P. et W. de RHAM, Galeries du Commerce 84, Lausanne

AVIS
Maison de campagne
 NOUS CHERCHONS pour client sérieux, maison de campagne ayant du cachet et très belle vue sur le lac, comprenant 6-10 pièces et si possible plusieurs ha. de terrain. Situation de préférence entre Morges et Chexbres. Convientrait aussi: ferme à transformer ou maison ancienne sur les quais au bord du lac.
 Faire offres avec photo et tous renseignements utiles à
BURNIER ET GALLAND
 Rue St-Pierre 3 - LAUSANNE - Tél. 22 69 96

Belle campagne
 Occasion unique, à proximité de Chexbres, vue incomparable sur le lac et les Alpes, villa de 12 pièces, bâtiment de ferme, chalet d'habitation, mazot, garages, bois et terre cultivable 90,000 m², à vendre avantageusement par cession d'actions: 300,000 francs.
 Gérance P. et W. de RHAM, Galeries du Commerce 84, Lausanne.

A LOUER
VERBIER
 Pour juillet ou août, encore un appartement de 4 pièces, tout confort.
BURNIER ET GALLAND
 Rue Saint-Pierre 3, Lausanne. Tél. 22 69 96.

BEL APPARTEMENT
5 pièces et bonne
 grand hall meubleable, magnifique véranda avec tout confort, soleil et vue, à remettre pour date à convenir. Quartier Florimont.
 Faire offres sous chiffre PZ 36417 L, à Publicitas, Lausanne.

24 juillet
 Pour cause de départ, à remettre 2 pièces et hall éclairé, tout confort, balcon, quartier tranquille, vue, soleil.
 Tél. 22 64 80. Av. Victor-Ruffy 22 C, 2me.

A vendre à La Côte
bâtiment locatif
 9 logements et 7 box. Construction moderne. Excellente situation proximité centre ville. Très bon placement pour 110,000 fr. environ.
 Ecrire sous chiffre PH 60912 L, à Publicitas, Lausanne.

IMMEUBLES
 Tous genres demandés.
 Agence DESPONT, Ruchonnet 41, Lausanne.
CLARENS
 Très bel appartement, 3 grandes pièces, dans magnifique villa de maître moderne, tout confort. Vue splendide, grand parc. Fr. 240.— par mois, tout compris.
 S'adresser Dethlioz, 8, place Saint-François, tél. 23 98 88.

Des milliers de gens lisent chaque jour les annonces de la «Gazette de Lausanne». Ils liront aussi la vôtre!

OFFRE DE PLACE
 INSTITUTION INTERNATIONALE
 cherche
secrétaire - sténo-dactylographe
 DE CONFIANCE ET EXPERIMENTEE
 Anglais et allemand à la perfection (si possible bilingue). Connaissance du français désirée. Plusieurs années d'expérience dans la banque, le commerce ou l'industrie. Place stable; droit à la retraite.
 Faire offres avec photo, curriculum vitae, copies de certificats et références, sous chiffre G 7616 Q, à Publicitas, Bâle.

AFFAIRE IMMOBILIÈRE
TERRAIN A BATIR
 A proximité de Lausanne (Jouxteus) dans belle situation, le long route cantonale Lausanne-Neuchâtel
A VENDRE
 en bloc ou par parcelles.
 285.000 m².
 S'adresser Etude S. Pache et P. Verrey, notaires, Place Saint-François 5, à Lausanne, tél 23 54 14.

Région du Mont-Pèlerin
beau terrain à bâtir
 de 15,500 m² à vendre en bloc ou par parcelles.
 Eau et électricité sur place
 Situation unique, vue panoramique
 Conditions très intéressantes
 S'adresser à Immeubles et Gérances SA, Vevey, tél. 5 45 05

VILLA
 av. des Cerisiers, sept pièces, surface 1314 m². Vue incomparable, à vendre environ 90,000 francs.
 P. et W. de RHAM, Galeries du Commerce 84, Lausanne

Beaux terrains
 pour villas, entre Chillon et Villeneuve, parcelles de 1100 à 3800 m², de 12 fr. à 15 fr. le m². Situation magnifique, vue imprenable.
 S'adresser à Mlle Krähenbühl, Hôtel Helvétie, Montreux.

LE CLIENT INVISIBLE
 Il existe, il a bien des semblables, cet acheteur possible, qui ne passe jamais devant votre magasin et ne pourra jamais, non plus, admirer les belles choses exposées dans vos vitrines si vous ne les lui signalez pas. Comment le faire acheter chez vous tant qu'il ignore les avantages qu'il y trouverait?
 Grâce à l'annonce dans le journal, il n'y a plus de «client invisible» pour le commerçant avisé.
 Une bonne publicité dans un bon journal atteindra des centaines d'inconnus qui peuvent être, demain, de fidèles acheteurs, des amis de votre maison.
 Confiez vos problèmes publicitaires à PUBLICITAS, rue Centrale 15, Lausanne, qui vous conseillera judicieusement.

A 20 kilomètres de Bâle, 2200 hectares bois et plaine. Groupe cherche un partenaire.
CHASSE EN ALSACE
 Ecrire sous chiffre PF 80925 L, à Publicitas, Lausanne.

CHOISIR A DOMICILE
 C'est l'avantage que vous offrez à vos clients si vous faites de bonnes annonces dans les journaux appropriés.
 Bonnes annonces = Bonnes affaires.

Maisons d'éducation
 INSTITUTS PENSIONNATS ÉCOLES MÉNAGÈRES

Maturité fédérale
 Ecoles polytechniques techniques
 baccalauréats français
 Etudes secondaires complètes dès l'âge de 10 ans
Ecole Lémania
 LAUSANNE
 Chemin de Moron Tél. (021) 23 05 12

FIANCÉS!

Réservez votre samedi pour visiter l'exposition d'ameublements complets de la maison PFISTER
 Le choix le plus beau et le plus abondant aux prix les plus divers et les plus avantageux. Sans compter la qualité Pfister, éprouvée depuis 70 ans. Comparer, c'est économiser!
PFISTER AMEUBLEMENTS S. A., Montchoisi 13, Lausanne. Tél. (021) 26 06 66

Feuilleton de la Gazette de Lausanne
 No 3 - Vendredi 2 juillet 1954

ROSAMOND LEHMANN

LE JOUR ENSEVELI

Traduit de l'anglais par Anne Marcel

Avec quel enthousiasme il avait parlé! C'était parti du cœur. Un coup, pour Madeleine. «C'est vrai? Cela m'étonne un peu. Qu'est-ce qui te fait penser cela? — Je ne peux pas te donner de raisons. Je trouve qu'elle a du charme, voilà tout.» De mal en pis. On aurait dit une conversation d'hommes, au club, loin des oreilles de leur épouse, désinvoltes — la conspiration des mâles. «Ah oui? Je suppose que les femmes ne peuvent pas avoir d'opinion valable sur les autres femmes. Mais est-ce que tu dirais qu'elle est jolie?» Il allait dire que Diana était bien faite, elle répondrait: «Mais oui, pas mal, seulement elle est raide et il faudrait qu'elle se tienne plus droite», ou alors il dirait que Diana avait

un joli teint, et elle répondrait... Mais voilà qu'il disait, d'un air méditatif: «Elle est mystérieuse... Mystérieuse? Qu'est-ce que tu veux dire?» Madeleine parlait avec une nonchalance affectée. Rickie se mit à rire — comme d'une chose incommunicable. «Dina ne se trahit jamais, dit-il. — Ah! je comprends ce que tu voulais dire. Oui, c'est vrai.» Elle ajouta d'un ton impartial: «Dans le fond, ce qui te frappe, c'est qu'elle est cachotière. Elle aime déconcerter les gens. Elle a toujours été comme cela. Les natures sèches dissimulent toujours, ne le crois pas?» A cela, Rickie n'avait pas répondu. Il avait baillé — avec ostentation? — repris son journal, tandis que, de l'autre côté du feu, elle buvait cette réalité brûlante, et la sentait se déposer peu à peu dans sa poitrine, solide, inassimilable. Que s'était-il passé? Rien du tout. En un instant, la sécurité détruite, comme par une convention mutuelle. Non, cela ne s'était pas produit brusquement, cela se préparait dans l'ombre, tout doucement, depuis le début; et cette convention, ce pacte, il était triple, depuis bien longtemps signé, cacheté, mis de côté, sans que personne ne l'ait lu... Mystérieuse Dina, incarnation de la ruse, impassible, menue, soignée, toute en demi-teintes, cette Dina qui donnait une impression de mystère à Rickie... Les deux sœurs n'avaient pas un point commun, Madeleine était la nature

épanouie, affectueuse, tout le monde le reconnaissait, elle se liait facilement, jouissait d'une popularité générale — autant de qualités qui lui avaient enlevé tout mystère aux yeux de Rickie. Ce qu'il venait de dire, tout simplement, sans y prendre garde, c'est qu'il s'était trompé de sœur. Moment fatal — était-ce lucidité, illusion? Dans leur trio, était-ce Rickie, ou elle-même, qui était devenu soudain le protagoniste qui s'est trahi, qui aurait pu ne pas être trahi, mais qui le serait toujours? Ou alors, dans ce moment où tout conspirait à les rapprocher l'un de l'autre, était-ce au troisième personnage, à l'absente, qu'ils avaient assigné ce rôle? En fait, pendant plusieurs années, leurs rapports ne s'étaient modifiés en rien. C'était une vraie idylle, tous leurs amis se plaignaient à le déclarer. On voyait Dina de temps en temps. Au bout d'un an de mariage naissait Anthony, et Colin deux ans après. La seconde fois, chose inattendue, elle avait accouché difficilement et s'était mal remise. Dina avait passé plusieurs semaines chez eux, c'était une compagnie très agréable. Un beau jour, elle annonça ses fiançailles avec un jeune avocat, l'un des partis les plus respectables qu'elle avait pu rencontrer aux diners de sa sœur, un garçon plein de qualités solides, sérieux, intelligent, sympathique même, et possédant une situation d'avenir. Enfin, Dina allait se fixer, choisir

une existence raisonnable, prospère, peut-être pas passionnante, mais conforme, en fin de compte, à toutes les conventions les plus respectables. Madeleine pouvait s'adresser des félicitations. «Tu ne trouves pas, Rickie?» Si, en somme, si, il était d'accord, Charles est un brave type... il manque un peu de sensibilité, peut-être. «Mais, Rickie, elle est sèche, elle aussi, c'est sa nature. Et ambitieuse: elle fera une bonne femme d'avocat.» Sûrement, répondait Rickie. Et pourtant, je me demande si elle finira par l'épouser. Du canapé où elle était étendue, elle vit Rickie se renverser dans son fauteuil et fermer les paupières: c'était un geste habituel, chez lui, il reposait ses yeux, de temps à autre. C'est de lui qu'Anthony tenait ces grands yeux bleus, qui s'irritaient facilement. Un mois plus tard, les événements donnaient raison à Rickie: Dina déclarait que ces fiançailles avaient été une erreur, et, sans autre explication, elle les rompit; tout le monde était exaspéré contre elle, personne ne parvenait à briser le mur où elle s'enfermait, ni à obtenir d'elle la moindre confiance; elle s'en allait habiter toute seule une chambre meublée, très modeste, à Pimlico, écrivait un roman «à voix basse», ni très intéressant ni très bien écrit, à moitié fantasmatique, où il était question d'une jeune fille sourde et d'un homme aveugle; elle le faisait publier;

elle s'inscrivait à une école d'art, devenait de plus en plus squelettique, avec des sautes d'humeur de plus en plus fréquentes; puis elle s'installait à Chelsea, avec quel'un du nom de Corrigan, une femme, on finit par l'apprendre, et peintre par-dessus le marché, de talent médiocre et d'aspect inquiétant, avec laquelle Dina vadrouillait de bistro en bistro... Et puis, c'était une vraie fille de la Bohème, qui avait reparu dans leur vie, entourée d'une bande de types peu recommandables, toujours sans le sou, buvant et pensant avec une égale licence, fort spirituelle d'ailleurs. En ensuite... ensuite commença la fin qui s'annonçait depuis ce fameux premier instant.
 Jetant un regard sur sa sœur, Madeleine se dit cette chose surprenante: «Nous voilà veuves toutes les deux.»
 Elles descendirent le sentier du jardin. Les huit fenêtres carrées de la maison les regardèrent s'éloigner, virent l'une d'elles — Dina — s'arrêter à la grille de fer forgé qui fermait le petit mur de briques, se retourner, et regarder fixement, de ses grands yeux noirs et opaques, la façade tassée, et le jardin dont le dessin n'avait ni régularité parfaite, ni vraie fantaisie. A gauche, une plate-bande, au milieu, du gazon, et à droite, le verger, séparé du jardin proprement dit par une haie d'ifs pas très convaincants, et qui avait eu besoin d'être taillée.

La visiteuse avait les yeux de quelqu'un qui sait regarder les objets pour eux-mêmes, intensément. Elle dit quelque chose à sa compagne, plongée jusqu'au fond dans la vague contemplation du paysage. Dina admirait la fenêtre en saillie semi-circulaire, dont l'effet était très agréable, au milieu des quatre paires de fenêtres.
 «Qui est-ce qui habitait ici, avant?» demanda Dina.
 Madeleine ne savait pas au juste. Elle avait entendu parler d'un officier de marine à la retraite, avec une sœur célibataire; mais lorsqu'ils l'avaient achetée, la maison était vide depuis de longs mois. Elle avait dû passer de main en main, mais par bonheur, aucun des propriétaires n'y avait touché. En revanche, tout le monde s'était attaqué au jardin, c'était un vrai gâchis. Madeleine fronça légèrement les sourcils, à la vue de tout le travail qui restait encore à faire. Ce qu'elle regardait, c'était la terre, les derniers fleurs de la plate-bande, la corbeille de rosiers à tailler, les dahlias noircis par la gelée qu'il fallait déplanter, les feuilles de pommier qui s'amoncelaient sur la pelouse. Dina, elle contemplait les fenêtres et trouvait l'air peu hospitalier. Dans quelle mesure, se demandait-elle, Madeleine et la maison s'accordaient-elles pour retenir en elles-mêmes, ou au contraire, pour libérer, leurs existences séparées et pourtant communes, leurs fantômes, leur essence? Cette maison était faite pour des couples bien tranquilles, pour un retraité. Était-il possible que Madeleine se soit mise à la retraite, alors qu'elle était encore dans la force de l'âge; Madeleine, une femme de la campagne, qui vit seule des journées déterminées par la saison, qui passe les soirées en compagnie de ses livres, de sa radio, ou à écrire à ses enfants, et de temps à autre, reçoit une amie pour le week-end? Cela semblait curieux, parce que c'était Dina qui avait toujours rêvé de vivre à la campagne, de faire marcher une petite propriété. Madeleine était la Londonienne, toujours à la page, toujours entourée, toujours habillée de neuf, de plus en plus solidement appuyée sur des années de succès dans le monde. A présent, elle portait encore des vêtements chers, se maquillait avec soin; mais ce n'était plus une femme «soignée». Ses cheveux blanchissaient, ses joues se creusaient sous les pommettes, la vitalité sans mesure de sa jeunesse s'était dissipée, ou plutôt réfugiée au fond d'elle-même.
 (A suivre.)

Copyright by Librairie Plon - Tous droits de reproduction interdits.
 Cigarettes **CAMEL** et CAVALIER format long

L'actualité économique et financière

UNE NOUVELLE ATTAQUE AMERICAINE CONTRE L'IMPORTATION DES MONTRES SUISSES

M. G. Shennan, président de l'Elgin National Watch Co, parlant à l'assemblée des actionnaires de la société, a déclaré que l'an dernier une invasion de 13 millions de montres suisses avait provoqué le chaos ou de sérieuses perturbations dans les niveaux de vente, de production et d'occupation de l'industrie horlogère américaine.

M. Shennan a ajouté que les résultats de sa compagnie pour le 1er trimestre de 1954 - où une perte nette de 2946 dollars sur des ventes totales de 13.345.544 dollars a été enregistrée - révèle l'effet de concurrence directe qu'ont des bas tarifs sur les montres étrangères importées aux Etats-Unis.

Il a affirmé que les 13 millions de montres suisses importées l'année dernière dépassaient beaucoup ce que le marché pouvait absorber de façon normale.

Relevant que la commission du tarif a récemment recommandé au président Eisenhower d'augmenter les droits de douane pour protéger l'industrie nationale, M. Shennan a dit encore: «A moins que la tendance actuelle ne soit renversée, les unques moyens de notre industrie pour la production de fusées de précision, d'instruments et d'autres articles spéciaux pour les forces armées seront certainement sévèrement affaiblis».

LA S.N.C.F. REMBOURSE UN EMPRUNT CONTRACTÉ EN SUISSE

La Société nationale des chemins de fer français vient de procéder au remboursement anticipé de l'emprunt de 250 millions de francs suisses qu'elle avait contracté auprès de banques suisses, en 1949, et dont l'échéance devait avoir lieu le 27 décembre prochain. Ce remboursement anticipé fait partie de l'ensemble des opérations d'aménagement de la dette extérieure suivi par le gouvernement.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

• Société suisse de secours mutual Helvétia, Zurich.

Les 19 et 20 juin 1954 s'est tenue au Kursaal, à Berne, la 54^e assemblée ordinaire de la Société suisse de secours mutuels Helvétia, la plus grande caisse-maladie de notre pays. On relèvera du rapport annuel que l'effectif des membres a encore augmenté et atteint, à fin 1953, un total de 449.550 membres, soit 160.451 hommes, 190.911 femmes et 98.308 enfants. Il faut également noter l'énorme développement de l'assurance complémentaire des frais hospitaliers qui compte actuellement, après seulement 4 années d'existence, 70.000 membres. L'effectif de cette branche d'assurance s'est accru, par la seule année 1953, de 25.000 membres (en chiffres ronds).

Les résultats financiers pour l'année 1953 peuvent être considérés, dans l'ensemble, comme satisfaisants. Le nombre de jours de maladie dans l'assurance-indemnité journalière a été cette année - avec une moyenne de 7,6 jours par membre - relativement moins élevé qu'il y a quelques années. Il est pourtant en légère hausse par rapport à l'année précédente (7,3 jours). Par contre, l'assurance des soins médicaux et pharmaceutiques boucle, cette année encore, avec un déficit considérable. Heureusement, l'assurance-tuberculose est en meilleure position; la lutte incessante menée depuis des années contre cette terrible maladie sociale commence à porter ses fruits. Les comptes annuels bouclent, après paiement de tous les arriérés et dotation des divers fonds de réserves spéciales, avec 44,63 millions de recettes, soit avec un excédent de recettes de 578.270 francs, contre 420.490 francs l'année précédente. L'excédent des recettes a été versé au fonds de réserves de l'assurance-maladie et accidents portant ainsi les réserves totales de la Caisse à 27,4 millions de francs.

• «Staug», entreprise suisse de construction de routes et de travaux publics S. A., Soleure.

L'Assemblée générale ordinaire du 29 juin 1954, présidée par M. Bernard Hammer, a été suivie par 74 actionnaires représentant 3.553 voix.

Les comptes, le bilan et la réparti-

tion proposée du bénéfice net (dividende brut de 26 fr. 31 par action) ont été approuvés à l'unanimité. M. L. O. Meyer (Muri près de Berne) a été élu reviseur des comptes.

• Nyon - Saint-Cergue - Morez.

C'est à Bassins qu'a eu lieu l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du Chemin de fer Nyon-Saint-Cergue-Morez, sous la présidence de M. Ed. Auberson, hôtelier à Saint-Cergue; 19 actionnaires y représentaient 2112 titres. L'exploitation en 1953 a été contrariée par les mauvais temps et par la grève des cheministes français, qui a interrompu l'arrivée des touristes français. Si le trafic-voyageurs est en diminution, celui des marchandises a augmenté. Les frais de main-d'œuvre sont plus élevés, car la compagnie occupe de moins en moins ses agents à des travaux de rénovation; il a fallu en outre réparer de nombreuses avaries survenues en cours d'exercice aux moteurs de traction des automotrices. Il a fallu changer les câbles du télé-siège et du télé-ski de la Dôle. L'exploitation du chemin de fer accuse un déficit de 29.484 francs; les produits des entreprises accessoires ayant atteint 23.743 francs, le déficit d'exploitation est de 5741 francs. Un prélèvement de 3246 francs sur le fonds d'amortissement du télé-siège pour payer une partie des frais du changement du câble porteur, un prélèvement de 85.636 fr. 82 sur le fonds de réserve provenant de la reconstitution financière permettent de boucler le compte de profits et pertes, sans bénéfice ni perte.

L'Assemblée a approuvé le rapport du conseil, les comptes et le bilan. Elle a réélu administrateurs MM. Ed. Auberson et L. Cherpillod, à Prilly, confirmés les vérificateurs des comptes, MM. Fr. Gervais, préfet de Nyon, M. Isaac, agent de la Banque cantonale à Nyon, F. Schaffner, fondé de pouvoirs, et Ch. Rindlisbacher, boursier communal à Nyon, ce dernier étant suppléant.

• Praesens-Film S. A., Zurich.

Réunie sous la présidence de M. W. Boveri, Baden, l'assemblée générale ordinaire de la Praesens-Film S. A. a liquidé son ordre du jour en un temps minimum. Elle approuva

toutes les propositions du conseil d'administration, soit à l'unanimité, soit à une seule voix négative et sans discussion. Après approbation du compte de profits et pertes et avoir accordé décharge au conseil d'administration, l'assemblée décida de réduire le capital-actions de 2 millions à 1 million et demi.

Jusqu'à présent, le capital-actions était formé de 1.000 parts de fondateur à 1.000 francs et de 10.000 actions prioritaires à 100 francs. Les nouvelles parts de fondateur auront une valeur nominale de 500 francs.

Les autres résolutions de l'assemblée chargent et autorisent le conseil d'administration à demander aux propriétaires de ramener le prix de celles-ci de 100 francs à 90 francs. L'acquisition des actions privilégiées par la société dépendra expressément de la décision qui prendra une assemblée générale qui se tiendra probablement fin août sur la réduction du capital prioritaire.

• C. F. Bally S. A., Zurich.

Le conseil d'administration de la C. F. Bally S. A. (société holding), Zurich, a approuvé, au cours de sa séance du 29 juin, le bilan et le compte de profits et pertes bouclés au 30 avril 1954 et accusant un bénéfice net de 2.961.551 francs (année précédente: 2.880.774 francs) y compris le solde reporté de l'année précédente, qui s'élevait à 1.483.161 francs, la somme à disposition de l'assemblée générale est de 4.444.712 francs.

L'Assemblée générale qui aura lieu le 9 juillet à Schönenwerd proposera la répartition suivante du bénéfice: 300.000 francs à verser aux réserves, 2.625.000 francs aux actionnaires sous forme de dividendes sur le capital-actions de 37,5 millions de francs (7% comme l'année précédente) et 1.519.712 francs comme report à nouveau.

Les fabricques de souliers Bally S. A. de Schönenwerd, dont les actions se trouvent toutes en la possession de la C. F. Bally S. A. aura son assemblée générale également le 9 juillet. Vu le résultat satisfaisant de l'exercice 1953-54 le conseil d'administration proposera l'octroi d'un dividende de 5% contre 4% l'année précédente.

• Chemin de fer Vevey-Chebbres. — Réunie à l'Hôtel-de-Ville, jeudi après-midi, sous la présidence de M. D. Dénéreaz, syndic, l'assemblée des actionnaires du Chemin de fer Vevey-Chebbres a approuvé le compte de bilan et réparti ainsi le solde actif du compte de profits et pertes de 6.291 fr. 13: 400 francs à la réserve statutaire, 4840 francs dividende de 1% aux actions de première classe et 1051 fr. 13 à nouveau. Elle a réélu le conseil d'administration et les vérificateurs des comptes, MM. Maurice Comte, notaire à Lutry, D. Ledermann, architecte et R. Kolly, conseiller municipal à Vevey.

POINTS DE VUE

L'avenir incertain de la télévision suisse

Le problème de la télévision en Suisse est à l'ordre du jour: s'il ne soulève pas encore de grands débats dans le public, il préoccupe en revanche de plus en plus vivement les milieux spécialisés et les commentateurs de presse. Mais on peut dire, à l'issue de l'assemblée générale de la Société suisse de radiodiffusion, samedi passé, que la «bombe télévision» éclatera bientôt en plein cœur de l'opinion publique.

Pour l'heure, l'homme de la rue est «pour» ou «contre», du bout des lèvres. Il ne sait pas encore très bien de quoi il s'agit, surtout en Suisse romande où il faut un concours de nombreuses circonstances pour pouvoir contempler un écran de T.V.

PERSONNE NE L'ARRÊTERA

En attendant le déclenchement de ce débat probablement passionné, on ne peut que s'occuper des projets tenus par M. Roger Schaffner dans Curieux, lequel écrit notamment: «La télévision est en marche. Comme le progrès technique, personne ne l'arrêtera. En Amérique et en Angleterre, elle a transformé les mœurs. En Europe, introduite en France il y a huit ans, elle gagne chaque année du terrain. Certes, elle est loin d'avoir atteint le développement qu'elle connaît dans les pays anglo-saxons. Mais, dernièrement, des émissions communes ont été réalisées, partant de Suisse et du Vatican, à travers l'Italie, le Suisse, l'Allemagne, le Danemark, la Hollande et la Belgique, pour aboutir en France et en Angleterre.»

Ces essais d'eurovision, pour employer le terme créé par des techniciens enthousiastes, se poursuivent à l'occasion des championnats du monde de football. Ils ouvrent la voie à un avenir d'échanges culturels et d'informations visuelles dont l'importance et le profit qu'en tireront les peuples européens n'échapperont pas au plus sceptique.

Nous pensons en effet qu'il ne peut plus être question d'arrêter la marche en avant du phénomène télévision et que même les détracteurs de cette invention auront eu aussi, le moment venu, leur appareil à la maison. Ceci étant, il reste que la T.V. pose de graves problèmes à notre pays: comment la financer? Comment composer les programmes? Faut-il tout centraliser?

LES PROJETS

DE «REORGANISATION»

Parlant de l'assemblée de la Société suisse de radiodiffusion, le correspondant à Berne de la Suisse, relate entre autres choses, ce qui suit: «M. Bezençon, d'accord avec le comité central, propose de dresser un plan d'organisation et un plan financier «de l'ensemble des activités de la Société suisse de radiodiffusion, en particulier de la télévision.»

«A ce propos, l'orateur donne quelques renseignements sur les projets de «réorganisation» dont s'est émue la presse suisse. Il en ressort que le plan de centralisation conçu tout d'abord a été considérablement atténué dans ses rigueurs, si vives avaient été les réactions. On ne songe plus à supprimer purement et simplement les studios radiophoniques de Zurich, Berne et Genève au profit de la télévision et du service suisse des ondes courtes; on vise plus modestement à savoir, par exemple, si l'on pouvait loger la télévision dans un studio de radio existant, en Suisse alémanique, comme en Suisse romande, qu'on se contente d'une partie de l'activité radiophonique - et non le tout - dans des studios sur les autres.»

Quant aux ondes courtes, il en va de même: on se demande si on pourrait les placer «en annexe» dans le bâtiment de Radio-Berne au lieu de construire un immeuble exprès pour elles.

«Mais, M. Bezençon l'affirme, ce sont les sociétés régionales qui devront se prononcer sur ce plan.»

FAUSSE ROUTE?

C'est le lieu de revenir à l'article du Curieux qui affirme que l'on est en train de faire fausse route en Suisse et qui défend ainsi ce point de vue: «Où en sommes-nous, en fait? Deux millions et demi ont été dépensés pour les essais de Zurich. La Suisse romande, de son côté, vient de recevoir un million pour tenter ses propres expériences. Quant à la Suisse italienne, elle élève la voix avec raison pour demander sa part du gâteau. La politique des chefs de département des postes est-elle de doter chaque région suisse de sa télévision particulière? Il semble bien. On invoque, à l'appui de cette politique, des raisons de culture nationale, de résistance à la propagande étrangère, d'exaltation de nos richesses folkloriques et d'autres arguments dans lesquels entrent pour une bonne part l'orgueil national et une présomption certaine quant aux moyens dont nous disposons, et je parle ici aussi bien des moyens financiers que des moyens artistiques.»

M. Celio prétendait que la T.V. suisse coûterait 20 millions par an.

SENTENDRE

AVEC NOS VOISINS

«Il n'est pas possible de mettre sur pied une T.V. suisse, avec studios alémaniques, romands et tessinois, capable de rivaliser avec celle de nos voisins allemands, français et italiens, et qui puisse se passer également de publicité et de subventions. Qu'on ait dépensé quelques millions pour les expériences nécessaires, passe encore, ces expériences ne seront pas inutiles. Mais que ces premiers millions ne servent qu'à creuser un trou où vont s'engouffrer prochainement, et régulièrement, des dizaines d'autres millions, le moment est venu de crier halt!»

«Que la T.V. suisse s'équipe à la perfection pour assurer ses services de reportage et d'actualités, parfait. Mais, pour le reste, qu'elle assure par concordat le droit de passer les programmes de nos plus fortunés voisins. Les abonnés suisses n'auront pas à s'en plaindre, au contraire. Ils payeront moins cher, et pour des programmes certainement mieux faits.»

Relevons enfin que la question de savoir s'il faut ou non faire une place à la publicité prend tout son sens si l'on sait qu'une grande firme américaine a récemment proposé un contrat de cinq ans pour le montant de 10 millions de dollars, soit plus de 42 millions de francs suisses...

P. A. D.

LES BOURSES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

Bourse Lausanne	30	1er
3% Fédéral 1952	d. 105.-	d. 105.-
3 1/2% 1943 (avril)	d. 103.40	
3% Vaudois 1938		d. 105.75
3 1/2% Vaud. 1946	106.-	d. 105.75
3% Suisse 1938		d. 104.50
3% Laus. 1947	104.75	d. 104.50
4% Châtel. Montr.		d. 94.-
1931 (act. 2 1/2%)	93.75	d. 94.-
3% Créd. fonc. vaud. 1917, s. XI	101.25	d. 101.-
3% Créd. fonc. vaud. 1953, s. XVI		d. 104.-
Int. var. M. O. B.	d. 42.50	d. 42.50
Int. var. Nat. et Cygne n. h. 1931	d. 75.-	d. 75.-
3% E. O. S. 1953	d. 103.50	d. 103.50
3 1/2% Rom. él. 1951	102.80	d. 102.80
3 1/2% Salanfe 1949		d. 24.-
Canton Frib. 1902	23.75	d. 24.-
Bque cant. vaud.	872.50	d. 872.50
Crédit fonc. vaud.	877.50	d. 877.50
Caisse Epargne Cr. Viège-Zermatt or.	85.-	d. 85.-
«Verdon» - Sic. Cr.	80.-	d. 80.-
Navigation Léman	130.-	d. 130.-
Cartes Navigation Joux et Orbe	6.-	d. 1060.-
Romande d'Electr.	635.-	d. 635.-
Yessin priv. A	175.-	d. 175.-
Nat. et Cygne pr. Ouchy-Beau-Riv.	16.50	d. 16.-
Atel. mec. Vevey	460.-	d. 460.-
Câbler. Cossonay	700.-	d. 700.-
La Vallée	2840.-	d. 2840.-
Mét. Villerbe pr. Suchard A	510.-	d. 510.-
Suchard B	805.-	d. 805.-
Suchard C	330.-	d. 330.-
Nestlé	1740.-	d. 1740.-
	1680.-	d. 1675.-

COURS INDICATIFS DES CHANGES		
Demande	Offre	
Paris	1.24/4	1.25/4
London	12.20	12.15
New-York	4.28/8	4.28 7/8
Allemagne	103.80	104.80
— erw. Sperrm.	97.25	98.25
Canada	4.37	4.38/8
Italie	6.68/8	6.70/4
Belgique	114.70	115.15
Hollande	14.70	15.10
Portugal	84.10	84.45
Suède	60.95	61.20
Norvège	62.83/4	63.10
Danemark		

BILLETS à LAUSANNE		
Demande	Offre	
français	1.16	1.20
anglais	11.75	11.95
américains	4.26/4	4.29/4
belges	8.57	8.55
italiens	111.-	114.-
allemands	99.50	102.50
autrichiens	16.30	16.80
espagnols	9.80	10.20
argentsins	15.75	17.-

LES COURS DE L'OR EN SUISSE		
Demande	Offre	
Lingot	4820.-	4860.-
Barres (100 g.)	485.-	510.-
Vreneli	31.-	32.50
Napoléon	31.-	32.50
Sovereign	41.-	42.75
Dollar or	7.90	8.40

COURS MOYENS DE L'OR à PARIS		
Demande	Offre	
Lingot	415.000.-	415.000.-
Napoléon	2710.-	2720.-
Vreneli	2620.-	2630.-
Sovereign	3490.-	3530.-
Dollar or	682.-	686.-

SOCIÉTÉS DE PLACEMENT	
Cours des certif. S.I.P.	(émission)
CANASEC	494.- ex 486.-
USSEC	492.-
Swiss Unit B	489.-
Actions suisses	814.-
Swissimmobil	814.-
Nouvelle Série	d. 1095.- ex. 1105.-

Cours des certif. INTRAG	
(émission)	S
AMCA	38.70
SAFIT	9.13.6.
FONSA	166.-
SIMA	1110.-
(émiss. suspend.)	1110.-

Bourse de Zurich	
30	1er
C. F. F. 1938 3%	103.15
Banque Fédérale U. B. S.	371.-
Crédit suisse	1316.-
Motor-Watt	1195.-
Electro Columbus	1405.-
Suez I	1018.-
Reassurances	73.50
Aar Tessin	d. 8810.-
Saurer	1295.-
Aluminium	1057.-
Brown-Boveri Co	2435.-
Acieries Fischer	1480.-
Nestlé-Alimentana	1197.-
Sulzer Frères	1676.-
Baltimore a. Ohio	2235.-
Suisse	101.-
Genève	68.-
Italy	36.50
Argentine	27.50
Royal Dutch a. N. J.	d. ex. 489.-
Standard Oil of a. N.	371.-
General Electric	202.-
General Motors	312.-
Intern. Nickel	184.-
Kennecott Copper	349.-
Montgomery Ward	282.50
Anglo-Am. corp. of South Africa	85.-

Bourse de Bâle	
30	1er
Sté Banque Suisse	d. 1150.-
Banq. comm. Bâle	d. 655.-
Bally S. A.	d. 930.-
Elect. & Traction	269.-
Indelec	d. 522.-
Interhandel	1715.-
Ciba	3500.-
Schappe Bâle	d. 710.-
Loufaubourg	d. 1630.-
Lonza	1025.-
Sandoz	3475.-

Bourse de Genève	
30	1er
Fin. lit. suisse pr.	d. 266.-
Société Générale	d. 316.-
Am. Eur. Sec.	134.-
Latonja	72.-
Genèveville du Gaz	d. 511.-
Aramay	d. 725.-
Charteris	d. 1015.-
Canadian Pac. Ry	d. 114.-
Appar. Gardy	d. 248.-
Charmilles	d. 965.-
Instr. phys. porteur	d. 425.-
Instr. phys. nom.	d. 380.-
Sécheron	d. 510.-
Aluminium B	d. 59.-
Fin. coutchoucs	d. 41.50
Elektrolux	211.-
S. K. F.	265.-
Separator	155.-

Gazette de Lausanne

ABONNEMENTS

1 an 4 mois 3 mois

Suisse fr. 40.- 21.- 11.-

Autres pays fr. 55.- 28.- 15.-

France fr. 1.450.- 2400.- 1300.-

Italie lire 7800.- 4000.- 2200.-

POUR LA FRANCE:

M. C. FOURNIER, ournaux

57 rue Nationale Evian-les-Bains

C. P. Lyon 2.905.50 - Tél. 436

POUR L'ITALIE:

ITALPROPROPAGANDA S. p. A.

21 Via C. Battelli, Milano

C. P. Milano N. 3/29888 - Tél. 79 49 51 - 52

ou à "Administration du journal"

PUBLICITE

annonces:

22 ct. 10 mm. (32 mm. de largeur)

(Plus supplément pour renchérissement du papier: 0,9 ct. par mm.)

Reclames:

80 ct. le mm. (54 mm. de largeur)

avis mortuaires:

35 ct. le mm. (54 mm. de largeur)

Chiffre de tirage tenu à la disposition des intéressés par la Fédération romande de publicité, 1, av. Mont-Roses, à Lausanne, et par l'Association suisse de publicité, Bleicherweg 10, Zurich 2

Bourse Londres	
30	1er
2 1/2% Consols	66 9/16
3 1/2% War Loan	69 1/16
Rio Tinto	28 7/8
Rhokana	25
Roan Antelope	17 1/2
Ashanti Goldfields	19.3
De Beers def.	93.3
General Mining	71.3
Goldfields	8.12
Randmines	66.3
Union corp. Gerz	27 1/2
Mexican Eagle	17 1/2
Royal Dutch	49 1/2
Shell Transport	123 1/2
Courtaulds	32 1/2
Brit. Ch. I. Corp.	35
Distillers	70 1 1/2
Imp. Ch.	

International Standard Electric Corporation New York

Emprunt 3 1/2 % de 1954 de fr. 15 000 000.—

à 6 ans de terme

Rendement: 3,5 % net

Emprunt 4 % de 1954 de fr. 60 000 000.—

à 16 ans de terme

Rendement: 4,09 % net

Prix d'émission: 100 %

Prix d'émission: 99 %

Le capital, les intérêts et les primes éventuelles sont payables sans déduction de tous impôts et taxes américains. Le droit de timbre suisse sur titres et le droit de timbre suisse sur les coupons seront acquittés par l'International Standard Electric Corporation. Conformément à la législation suisse actuellement en vigueur, l'impôt anticipé suisse n'est pas retenu sur les intérêts de cet emprunt.

En vertu d'une décision prise par le Conseil d'administration de l'International Standard Electric Corporation, en date du 28 mai 1954, cette société a décidé de contracter en Suisse des emprunts ci-dessus dont le produit est destiné au remboursement d'avances de l'International Telephone and Telegraph Corporation qui se propose d'employer ces fonds à l'extension des moyens de fabrication et d'exploitation des sociétés appartenant à son groupe.

Les emprunts sont garantis par l'International Telephone and Telegraph Corporation, selon décision du Conseil d'administration de cette société du 27 mai 1954, pour ce qui concerne le paiement du capital, des intérêts et des primes de remboursement éventuelles.

Les présents emprunts sont émis en vertu des contrats d'emprunt habituels, ainsi que sur la base de deux contrats fiduciaires (Trust Indentures) datés du 1^{er} juillet 1954 entre l'International Standard Electric Corporation (dénommée ci-après ISEC), comme société débitrice, l'International Telephone and Telegraph Corporation (dénommée ci-après ITT), en tant que garant, et la National City Bank of New York, New York, en qualité de trustee. Cette dernière représente les obligataires envers la société. Ces contrats fiduciaires contiennent d'une manière très détaillée toutes les modalités d'emprunt qui ont force de loi pour le débiteur, le garant et les porteurs d'obligations des emprunts précités. Les contrats fiduciaires peuvent être consultés auprès des principaux sièges et succursales du Crédit Suisse, de la Société de Banque Suisse et de l'Union de Banques Suisses. Des extraits des principales dispositions sont reproduits ci-après, étant précisé qu'en cas d'éventuelles divergences d'opinion sur une modalité d'émission quelconque, les contrats fiduciaires seront déterminants et non pas le présent prospectus.

Modalités d'emprunt

Emprunt 3 1/2 % de fr. 15,000,000.—

- L'emprunt sera représenté par 15,000 obligations au porteur de fr. 1000.— chacune, N° 60,001 à 75,000.
- Ces obligations seront productives d'intérêts au taux de 3 1/2 % l'an. Elles seront munies de coupons semestriels payables le 15 janvier et le 15 juillet de chaque année; le premier coupon sera à l'échéance du 15 janvier 1955.
- L'ISEC s'engage à rembourser l'emprunt au pair, sans déduction préalable, au plus tard le 15 juillet 1960. Elle se réserve toutefois le droit de rembourser par anticipation tout ou partie de l'emprunt le 15 janvier 1959, au taux de 101 % du montant nominal, et le 15 juillet 1959 ou le 15 janvier 1960, au taux de 100 1/2 % du montant nominal. En cas de remboursement partiel anticipé, le montant nominal appelé au remboursement ne devra pas être inférieur à fr. 5,000,000.— ou être divisible par fr. 5,000,000.—.

Emprunt 4 % de fr. 60,000,000.—

- L'emprunt sera représenté par 60,000 obligations au porteur de fr. 1000.— chacune, N° 1 à 60,000.
- Ces obligations seront productives d'intérêts au taux de 4 % l'an. Elles seront munies de coupons semestriels payables le 15 janvier et le 15 juillet de chaque année; le premier coupon sera à l'échéance du 15 janvier 1955.
- L'ISEC s'engage à rembourser un montant de fr. 5,000,000.— nom. le 15 juillet de chacune des années 1964, 1965, 1966, 1967, 1968 et 1969, et le reste de fr. 30,000,000.— nom. le 15 juillet 1970. Les obligations à amortir à ce titre peuvent être soit rachetées sur le marché soit tirées au sort pour leur remboursement au pair.

D'autre part, l'ISEC a le droit de rembourser par anticipation tout ou partie de l'emprunt, le 15 juillet 1959 ou à chaque échéance de coupons subséquente, aux taux suivants :

102 1/2 %	du montant nominal le 15 juillet 1959 ou le 15 janvier 1960,
102 %	du montant nominal le 15 juillet 1960 ou le 15 janvier 1961,
101 1/2 %	du montant nominal le 15 juillet 1961 ou le 15 janvier 1962,
100 %	à partir du 15 juillet 1962.

En cas de remboursement partiel anticipé, le montant nominal appelé au remboursement ne devra pas être inférieur à fr. 5,000,000.— ou être divisible par fr. 5,000,000.—. Toutes les obligations remboursées avec les primes ci-dessus peuvent, à l'option de l'ISEC, être imputées sur une tranche d'amortissement obligatoire quelconque. L'ISEC devra faire connaître sa décision au moment de la dénonciation. Par contre, les obligations qui seront dénoncées au remboursement au pair par l'ISEC, dans le cadre de la possibilité de remboursement anticipé, devront toujours être déduites de la dernière tranche d'amortissement obligatoire à rembourser, c'est-à-dire d'abord de celle du 15 juillet 1970 et après son règlement de celle du 15 juillet 1969, etc.

Pour les deux emprunts sont en outre valables les modalités suivantes :

- Les numéros des titres remboursés avec prime ou au pair selon les conditions mentionnées plus haut seront déterminés, en cas de remboursement partiel, moyennant tirage au sort effectué par le trustee. Les listes des titres sortis seront publiées au plus tard 30 jours avant la date de remboursement, dans un journal quotidien de chacune des villes de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne. Les titres sortis au tirage cesseront de porter intérêt à partir de la date prévue pour le remboursement. Ils devront être présentés munis du coupon payable au jour de l'échéance des obligations, ainsi que de tous les coupons non échus. Le montant des coupons manquants sera déduit du capital à rembourser, mais il sera payé ultérieurement en cas de présentation des coupons.

- Les intérêts, le capital et les primes éventuelles seront payables, sans frais pour les porteurs, aux guichets des banques suivantes :

Crédit Suisse, à Zurich
Société de Banque Suisse, à Bâle
Union de Banques Suisses, à Zurich
Société Anonyme Leu & Cie, à Zurich
Banque Populaire Suisse, à Berne
Maisons faisant partie du Groupement des Banquiers Privés Genevois, à Genève
M. A. Sarasin & Cie, à Bâle
Société Privée de Banque et de Gérance, à Zurich

et cela de la manière suivante :

ainsi qu'après de tous leurs sièges, succursales et agences en Suisse

Emprunt à court terme :

à la valeur nominale de

fr. 1750 par coupon semestriel et

fr. 1000.— par obligation (ou, si le paiement a lieu avec prime de remboursement, aux taux entrant en considération mentionnés ci-dessus).

Emprunt à long terme :

à la valeur nominale de

fr. 20.— par coupon semestriel et

fr. 1000.— par obligation (ou, si le paiement a lieu avec prime de remboursement, aux taux entrant en considération mentionnés ci-dessus).

9. Le paiement du capital, des intérêts et des primes éventuelles aura lieu sans déduction de tous impôts ou taxes américains qui, au cas où ils pourraient être dus, seront pris en charge par l'ISEC. Le droit de timbre suisse sur titres et le droit de timbre suisse sur les coupons seront acquittés par la débitrice, le dernier au taux actuel de 2 % par un versement forfaitaire. Conformément à la loi suisse actuellement en vigueur, le paiement du capital, des intérêts et des primes éventuelles aura en conséquence lieu également sans déduction de tout impôt suisse.

10. Au cas où, pour garantir une dette, l'ISEC grèverait d'hypothèques ou de droits de gage tout ou partie de ses biens mobiliers ou immobiliers, présents ou futurs, elle fera bénéficier au même rang, les obligations des deux emprunts des garanties constituées par lesdites hypothèques ou droits de gage. Font exception les sûretés, prévues dans les contrats fiduciaires, que la société donne dans des cas particuliers et principalement dans le cadre habituel de ses affaires courantes.

11. Les coupons se prescrivent cinq ans après leur échéance et les obligations dix ans après la date fixée pour leur remboursement.

12. Toutes les communications prévues dans les contrats fiduciaires seront faites valablement par insertion dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce, ainsi que dans un journal quotidien de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

13. L'ISEC demandera, par l'entremise des banques d'émission, la cotation des emprunts aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne, pour toute la durée des emprunts.

14. Les contrats fiduciaires et l'ensemble des obligations et des coupons émis sur la base de ces contrats, de même que la garantie de l'ITT avec les droits et obligations qui en résultent sont soumis — à l'exception des délais de prescription mentionnés sous chiffre 11 — au droit de l'Etat de New-York. En cas de différends résultant des contrats fiduciaires, le trustee peut introduire action soit aux Etats-Unis d'Amérique, soit en Suisse (pour ce dernier cas, les parties sont convenues de reconnaître la compétence des tribunaux ordinaires du canton de Zurich), soit encore auprès d'un tribunal compétent dans un autre pays.

Les banques soussignées ont pris ferme

l'Emprunt 3 1/2 % de 1954 de l'International Standard Electric Corporation de fr. 15 000 000.—

et

l'Emprunt 4 % de 1954 de l'International Standard Electric Corporation de fr. 60 000 000.—

Un montant de fr. 10,000,000.— de l'emprunt à long terme à 4 % a été réservé pour des fins particulières et exclu de l'émission. Les fr. 50,000,000.— restants de l'emprunt à 4 %, de même que les fr. 15,000,000.— de celui à 3 1/2 %, sont offerts en souscription publique par les banques soussignées

du 2 au 9 juillet 1954, à midi,

aux conditions suivantes :

- Le prix de souscription est fixé à **100 % pour l'emprunt à 3 1/2 % et 99 % pour l'emprunt à 4 %.**
- Les souscriptions sont reçues sans frais par les banques soussignées, ainsi que par tous leurs sièges, succursales et agences en Suisse.
- L'attribution est laissée aux soins des banques qui en informeront les souscripteurs aussitôt que possible après la clôture de la souscription.
- La libération des titres attribués devra être effectuée du 15 au 24 juillet 1954, avec décompte d'intérêts à partir du 15 juillet 1954.
- Lors de la libération, les souscripteurs recevront du domicile de souscription, sur demande, un bon de livraison qui sera échangé ultérieurement, sous avis, contre les titres définitifs.
- Au cas où, pendant le délai de souscription, le cours du dollar par rapport au franc suisse dépasserait fr. 4.40 par \$, l'ISEC aura le droit de se départir du contrat d'emprunt. Dans ce cas, toutes les souscriptions déjà reçues par les domiciles de souscription devraient être considérées comme annulées.

Zurich, Bâle, Berne et Genève, le 28 juin 1954.

Crédit Suisse
Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse
A. Sarasin & Cie

Société de Banque Suisse
Société Anonyme Leu & Cie
Groupement des Banquiers Privés Genevois
Société Privée de Banque et de Gérance

OFFRES D'EMPLOI

Pensionnat catholique de jeunes filles, Fribourg, demande

institutrice diplômée

de langue maternelle française

Parfaite connaissance de la langue anglaise et une certaine pratique dans l'enseignement commercial, sont demandées.

Offres avec photo, sous chiffre P 15106 F, à Publicitas, Fribourg.

Organisation de propagande avec siège à Zurich, cherche une

STENO DACTYLO

de langue maternelle française

pour correspondance française et allemande

Connaissance parfaite de l'allemand exigée et sténo dans les 2 langues.

Place intéressante en cas de convenance.

Offres avec curriculum vitae, photo, certificats et prétentions de salaire, sous chiffre R 12119 Z, à Publicitas, Zurich 1.

Grand garage de la place de LAUSANNE, cherche, pour époque à convenir,

comptable expérimenté

si possible au courant de la comptabilité de garage et pouvant travailler seul.

Connaissance de l'allemand désirée. Place stable et d'avenir pour personne capable et ayant initiative. Joindre curriculum vitae et photo.

Faire offres au Bureau Fiduciaire Chs. Mayor, rue Pestalozzi 9, Yverdon.

On demande pour ménage de 4 personnes,

bonne à tout faire

sachant un peu cuire. — Ecrire sous chiffre P 47-14 V, à Publicitas, VEVEY.

Société d'Exploitation de wagons cherche

jeune assistant

pour son bureau technique. Bonnes connaissances françaises exigées. — Prière d'adresser offres accompagnées du curriculum vitae et prétentions à la Direction générale de l'INTERFRIGO, Société Ferroviaire Internationale de Transports frigorifiques,

Solothurnstrasse 62, Bâle

ainsi qu'après de tous leurs sièges, succursales et agences en Suisse

NOUS CHERCHONS :

ingénieur-mécanicien

ou

technicien-mécanicien diplômé

ayant excellente formation théorique et pratique, connaissant bien la fine mécanique et appareils de précision (compteurs, échappements...).

Langue maternelle française et bonnes connaissances de l'allemand.

Nous désirons : personnalité énergique, capable de diriger une usine de 200 ouvriers et de traiter avec la clientèle.

Nous offrons : la direction de l'entreprise (si-tuée dans une ville de Suisse romande), contrat à long terme, très bon traitement et plus tard un paquet d'actions et poste au conseil d'administration.

Faire offres avec curriculum vitae, photo et copies de certificats, sous chiffre P 10754 N, à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

DEMANDES D'EMPLOI

Gouvernante - Lingerie

cherche emploi, hôtel ou institution. — Ecrire sous chiffre PN 13026 L, à Publicitas, Lausanne.

GENTILLE

jeune fille

16 ANS

aimant les enfants, à placer dans ménage soigné, où elle pourrait se perfectionner en français. Bons soins exigés.

Faire offres détaillées sous chiffre N° C 2817, à Benno Ott, Annonces, Saint-Gall.

Jeune Suédoise, avec connaissances d'anglais, allemand et français, cherche place

après d'enfants

pour se perfectionner dans la langue française. De préférence à Lausanne ou environs. Entrée au plus tôt le 15 juillet.

Offres sous chiffre OFA 5904 R, à Orell Fussli-Annonces, Aarau.

PUBLICITAS

transmet toutes les

ANNONCES

à tous les

JOURNAUX

au tarif original

PUBLICITAS LAUSANNE

S. P. A.

r. Centrale 15 Tél. 23 01 21

De bonnes vacances avec de bons livres

SOUSCRIVEZ UN ABONNEMENT DE LECTURE (au mois ou à l'année)

BIBLIOTHEQUE FRANÇAISE

5, place Saint-François, Lausanne

Expéditions dans toute la Suisse

TOUTES LES NOUVEAUTES EN PRET

CELUI QUI NE VIENT PAS AU MAGASIN

ignore les achats avantageux que lui suggérerait l'étalage. Une annonce dans le journal les lui fait connaître.

Gagner un client : la meilleure victoire du commerçant.

Bonnes annonces = Bonnes affaires. Confiez vos problèmes publicitaires à PUBLICITAS, rue Centrale 15, Lausanne, qui vous conseillera judicieusement.

PARTICULIER

serait acheteur de 150

pièces or

à fr. 3150.— Ecrire s. chiffre P 15278 A, à Publicitas, Lausanne.

BOXER

A vendre 2 chiennes de 1^{re} classe de 3 1/2 mois avec pedigree.

Téléphone 23 86 62 entre 18 h. 30 et 21 h.

Mariage

Par cette voie trouverai-je compagnon bon, cultivé, présentant bien, moralité, situation assurée, qui désirerait être heureux avec dame présentant bien, bonne ménagère, gaie, gentil caractère, bon cœur, ayant souffert. Discretion absolue.

Ecrire avec photo, rendre, sous chiffre PE 13065 L, à Publicitas, Lausanne.

ECHANGE

Jeune Allemand désire passer ses vacances (soit dans milieu cultivé, en échange d'un jeune homme ou jeune fille désire passer le mois de juillet à Essen.

Pour renseignements s'adresser E. Bertram, Saars 25, Neuchâtel.

Séjour de vacances ou permanent

dans belle propriété au bord du

LAC DE ZURICH

Excellentes communications avec la ville

S'adresser sous chiffre ZK 1162, à Annonces-Mosse, Zurich 23.

MAISON DU VIEUX LAUSANNE

Rue Deux-Marchés 12

accepte avec reconnaissance tout ce qui vous est inutile, soit : vêtements, souliers, meubles, literie, vaisselle, livres, jouets, chiffons, etc. Elle cherche gratuitement à domicile. Tél. 22 91 06.

Le comité.

Nouvelles du Pays de Vaud

La vie lausannoise

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PESTALOZZI D'ÉCHICHENS VONT COMMENCER

(C.P.) Cette association charitable, dont la féconde activité s'exerce depuis plus d'un siècle dans notre canton, a tenu son assemblée générale sous la présidence du Dr Ch. Guisan, député, à Mézières.

L'assistance, fort nombreuse, eut le plaisir d'apprendre que la vaste réorganisation de l'établissement, nécessaire depuis des années et décidée en 1953, va commencer après de longs pourparlers, avec les experts fédéraux, notamment. Le projet, largement subsidiaire, est dû à M. G. Cruchet, architecte à Morges. Le coût total dépasse un million et demi de francs. Toutefois, le rétablissement remarquable de l'équilibre financier de l'association depuis quelques exercices et le générosité tant publique que privée à l'égard de cette belle œuvre rend possible une entreprise aussi audacieuse. D'autre part, l'institution s'appellera désormais « Ecole Pestalozzi, asile rural vaudois ». Souhaitons la plus complète réussite à M. et Mme Besson, directeurs, et au Comité de l'association, dont l'activité démontre quotidiennement que le succès n'est pas incompatible avec le caractère privé et indépendant de l'établissement.

Terminons en signalant que les assistants eurent en cours d'assemblée le privilège d'entendre M. H. Perrochon, écrivain et historien bien connu, professeur au Collège de Payerne, les entretenir avec sa verve et son esprit coutumiers de Sigismund Scheler, qui n'est autre que le fondateur, en 1827, de l'Asile rural, du Maupas d'abord, d'Échichens ensuite.

UN CONCERT À L'HOPITAL CANTONAL

Les musiciens de l'Orchestre de la Suisse romande ont donné vendredi 18 et jeudi 24 juin, l'après-midi, des concerts dont les malades furent enchantés; au nombre d'une quarantaine répartis en plusieurs groupes, ils ont joué dans toutes les divisions et dans tous les bâtiments. Le mardi 29 juin, la fanfare des Usines d'aluminium de Chippis a récréé les hospitalisés des divers bâtiments, par de beaux morceaux joués dans les préaux. Mercredi 30, dans le hall du grand bâtiment, les 30 enfants du Bébé-Orchestre de Lausanne ont offert un concert, également très apprécié, aux malades.

LES VINGT ANS D'ACTIVITÉ DU DIRECTEUR DES TÉLÉPHONES (A. T.)

Jeudi, M. René Andina fête le vingtème anniversaire de sa nomination comme directeur des Téléphones à Lausanne. Entré le 1^{er} août 1910 dans l'administration fédérale des postes, il était appelé, dix ans plus tard, à Lausanne, ville qu'il n'a plus quittée depuis lors; il a contribué à l'automatisation de différents réseaux téléphoniques du canton de Vaud. Par ses connaissances, son talent d'organisation, son infatigable travail, M. Andina a su prévoir et développer le réseau téléphonique du canton. Dans dix-huit mois, ayant la limite d'âge, il devra abandonner son poste. Nombreux seront ceux qui regretteront le départ d'un homme aussi clairvoyant et toujours avenant.

A Aigle

CHARLES MONNEY

(C.P.) M. Charles Monney, surnommé familièrement le « Colonel », s'en va à 85 ans des suites d'un accident. C'était un homme très populaire à Aigle et dans les milieux du chant; il était membre honoraire de l'Helvétienne, avec laquelle il avait chanté pendant soixante ans, et de la Société cantonale des chanteurs vaudois. Il fut hussier de la justice de paix et du tribunal.

La Gazette de Lausanne présente à la famille du défunt l'expression de sa vive sympathie.

D'une commune à l'autre

LES DIABLERETS. — Où l'avion col-labore avec le ski. — (C.P.) — Renvoyé d'une semaine, le deuxième slalom des Glaciers aura lieu aux Diablerets le dimanche 4 juillet. C'est le Ski-Club de la station qui l'organise et il y a déjà 25 inscriptions. Le gardien de la cabane s'est installé là-haut et le pilote Geiger lui apporte sa collaboration pour transporter vivres et liquides. Les coureurs seront bien reçus.

CHATEAU-D'ŒX. — Une inauguration. — (C.P.) — Il y avait foule, dans les jardins de l'ancien hôtel du Parc, en plein centre du village, pour inaugurer le golf-miniature. Le nouveau jeu a été présenté par M. Max Stauffer, président du groupement, qui fit construire les dix-huit jeux formant un parcours varié à souhait; il salua tous ses hôtes et les remercia de l'intérêt que, d'emblée,

également fait apprécier dans la vie civile, en particulier comme membre du Conseil communal, quittera ses fonctions le 1^{er} juillet.

MONTREUX. — Un concert. — (C.P.) Dimanche dernier, l'Orchestre des Jeunes, de Genève, a donné un concert au Temple de Montreux, sous la direction de Pierre Salzmänn. Après la suite pastorale de J.-C. Pez, ces musiciens ont exécuté le Stabat Mater de Pergolèse; Mme Hélène Morath, soprano, et Josette Ruche, mezzo-soprano, ont chanté les soli de cette œuvre qui a retenu l'attention des trop rares auditeurs pendant près de 40 minutes.

DÉCISION DU TRIBUNAL CANTONAL

Dans sa séance du 19 juin 1954, le Tribunal cantonal a accordé le brevet d'avocat à MM. Jean Huber et Eric del Bianco, licenciés et docteurs en droit, à Lausanne.

LE THEATRE DES JEUNES COMEDIENS

Une visite au "Vieux Quartier" de Montreux

Dans les hauts de Montreux, à l'ombre du Couvent de Sâles qui est devenu le musée local, la rue du Marché étroite et décalée. Vieilles demeures; toitures de style ancien. Ici et là, un escalier à tonnelle. Un rosier qui s'agrippe à une façade où le temps a mis son hale.

L'une des issues relie la scène à l'ordre de l'électricien et permet aux acteurs, descendus d'une loge au plafond bas, aménagée, en quelque sorte, à l'entre-sol, de rejoindre leur poste sur les planches. L'autre percée ouvre sur le hall d'entrée du théâtre où se trouvent le guichet de location et les éléments d'un petit bar futur.

accompli une suite de délicates besognes. Les metteurs en scène ont pu, de ces cours, avec Roland Jay en particulier. L'adresse aidant et l'amour du métier aussi, les comédiens ont appris à confectionner des masques, à combiner et coudre des pièces de costumes.

ESCRIME
Match triangulaire et Coupe Fitting
Les meilleurs épéistes italiens, français et suisses se mesureront à Lausanne

Les 10 et 11 juillet seront de grandes journées pour l'escrime internationale, puisque les meilleurs épéistes italiens, français et suisses seront dans nos murs où il disputent deux épreuves fort intéressantes organisées par le Cercle des Armes de Lausanne.

LES EQUIPES
Pour le match triangulaire par équipes, les fédérations française et suisse ont déjà désigné leurs représentants. L'équipe française sera composée de Claude Nigon de Saint-Louis, fils du Maître d'arme du Ficht Klub et de la Société d'escrime de Bâle; de Michel Dorde, de Libourne, également fils d'un Maître d'armes; de Dreyfus de Lille; et de Gérard Roussel, de Vesoul, un habitué de la Coupe Fitting, épéiste qui faisait partie de l'équipe nationale française que la Suisse battit 9 à 7 lors de la rencontre internationale de Berne en mars de cette année.

Du côté suisse, le choix de la fédération s'est porté sur les hommes suivants: Michel Evéquoz, de Sion; Jean Gogerat, de La Chaux-de-Fonds; Charles Haavel et Mario Valota, tous deux de Bâle; Oswald Zappelli, du Cercle des Armes de Lausanne.

LES PRINCIPAUX CLASSEMENTS INDIVIDUELS
1a. Tchoukarine, U.R.S.S. 115,45
2b. Muratov, U.R.S.S. 115,45
3. Chagnagan, U.R.S.S. 114,60
4. Chakhline, U.R.S.S. 114,00
5. Azarjan, U.R.S.S. 113,95
6. Vastrikov, U.R.S.S. 113,65
7. Kopolkov, U.R.S.S. 113,50
8. Bantz, Allemagne 113,40
9. Stalder, Suisse 113,35
10. Ono, Japon 112,50
11. Kono, Japon 112,50
12. Gunthard, Suisse 112,30

Le championnat du monde de gymnastique à Rome
Après la victoire russe et les succès japonais
Les Suisses ont perdu leur suprématie

Bien des gymnastes, et de façon plus générale, bien des sportifs auront été déçus des résultats enregistrés à Rome par notre équipe artistique. La Suisse, régulièrement, se classait en bien meilleur rang et, jusqu'aux Jeux olympiques d'Helsinki, le plus souvent en tête.

MANQUE D'EFFECTIFS
Si imposante que soit la S.F.G. helvétique, elle ne dispose pas d'un réservoir d'hommes de classe comparable à celui de l'U.R.S.S. pays où tous les sports sont soutenus par l'Etat et la gymnastique artistique tout particulièrement.

LA LOUPE
Pris individuellement, les Suisses ont été inégaux. Stalder a fait tout ce qui était possible de faire. Eugster, handicapé par sa blessure à l'épaule, ne pouvait prétendre à une première place.

CLASSEMENT PAR EQUIPES
1. URSS 689,95; 2. Japon 673,25; 3. Suisse 671,50; 4. Allemagne 670,25; 5. Finlande 659,85; 6. Hongrie 650,00.

L'EQUIPE SUISSE EN PROGRES
Depuis Bâle et Helsinki, ajoute Arthur Gander, l'équipe suisse a fait de notables progrès. Elle a certes connu, comme on l'avait prévu, des déficiences aux premiers moments de la compétition.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE DE FOOTBALL
L'opinion de la presse étrangère sur les demi-finales de la Coupe du monde
Dans le « Dauphiné Libéré », Marcel Forestier relève la nette domination hongroise et s'est imposée dans tous les compartiments du jeu: en attaque sous l'impulsion de Kocsis, de Hidgkuti, grâce aux actions débordantes du diable Csibor, les développements magyars se désincent sur la verte pelouse de la Fontaine comme un ballet dont la précision tenait du prodige.

DANS LES CANTONS

JURA
UNE ENQUETE A PORRENTURY
DES IRREGULARITES ELECTORALES ONT-ELLES ETE COMMISES LORS DES ELECTIONS PREFERCTORALES?

Une plainte a été déposée pour irrégularité contre l'élection préfectorale dans le district de Porrentruy. Le Conseil d'Etat bernois a chargé le chancelier d'Etat, M. H. Schneider, et M. Auguste Christe, adjoint à la Chancellerie d'Etat, de procéder à une enquête officielle sur les irrégularités dont font état les recourants. Ceux-ci appartiennent aux milieux radicaux d'Ajoie.

NEUCHÂTEL
DE GRANDS PROGRES ONT ETE REALISES DANS LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE BOVINE

(Inf. part.) — Sous l'impulsion de son chef de Département de l'Agriculture, M. Jean-Louis Barrelet, conseiller d'Etat, le canton de Neuchâtel est l'un de ceux qui a pris le plus au sérieux la lutte contre la tuberculose bovine. Le Grand Conseil a voté des crédits pour faciliter cette lutte. Certaines communes ont également accordé une aide aux agriculteurs qui prenaient à cœur cette tâche de salubrité publique.

Canton de Vaud
UNE FILLETTE SE JETTE SOUS UNE AUTO A L'AUBERSON

Jeudi aux environs de 3 heures, un grave accident de la circulation s'est produit sur la route Sainte-Croix-Pontarlier, à l'Auberson. La petite Danielle Grand, âgée de 3 ans, a été atteinte et renversée alors qu'elle traversait imprudemment la chaussée par une automobile qui roulait en direction de Pontarlier. Grièvement blessée, elle a reçu sur place les soins du médecin, puis a été conduite à l'hôpital de Sainte-Croix, où l'on a diagnostiqué une fracture du crâne et des blessures diverses à la face.

LA DANSE A LAUSANNE
Retour de Katherine Dunham

Elle fit partie des « nouveaux visages ». Mais rien ne s'est plus vite que la soudaine renommée. Déjà Katherine et ses gens de couleur ont pris rang et tour de représentation parmi les nombreux ballets indous, exotiques, folkloriques — et beaucoup de choses en « arts » appliqués à servir, à leur manière, la chorégraphie.

LA DEMISSION D'UN REDACTEUR EN CHEF BERNOIS

M. Werner Bickel s'est démis de ses fonctions de rédacteur des « Neue Berner Nachrichten », pour se consacrer à d'autres tâches, notamment à son activité d'administrateur de la paroisse catholique-romaine de Berne. M. Bickel était entré le 1er décembre 1928 à la rédaction des « Neue Berner Nachrichten », où il était chargé des rubriques locales et cantonales. Il est depuis de longues années administrateur de l'Association de la presse suisse.

LES CONVENTIONS COLLECTIVES DE L'INDUSTRIE HORLOGERE SUISSE ONT ETE RENOVELEES

(Inf. part.) — Les discussions relatives au renouvellement des conventions horlogères liant la F.H., l'Ubach et Ebauches S.A. qui duraient depuis plusieurs mois, viennent d'aboutir. Les nouvelles conventions déploieront leurs effets à partir du 1er juillet pour trois ans. En marge des accords intervenus, les pourparlers continueront entre parties aux conventions ainsi qu'avec d'autres milieux intéressés.

LA LETTRE DU JOUR

Sur un autel votif
Monsieur le rédacteur,
A propos de l'article: Deux civilisations, de votre correspondant de Moudon, serait-il possible de préciser quelques points?
L'autel votif en question a été découvert en 1732 à la fête du pont de la Broye, et transporté depuis à l'hôtel de Ville. Il s'agit, sur l'inscription latine, d'un SEVIR augustalis nommé Quintus Aelius Aunus (IIIUM = sevir; aue = augustalis; Q = Quintus; AEL = Aelius) et la somme est de 750 et non 75000 (DCLL) soit selon le tome 14 des Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, 1229 de 750 deniers de 4 sesterces. C'est-à-dire des pièces d'argent de 0,80 fr. en poids avec valeur actuelle de 4 à 5 francs, ce qui ferait un total de 3500 francs environ.

LE PARTI DES PAYSANS ET BOURGEOIS REJETTE AVEC INDIGNATION L'INITIATIVE CHEVALLIER

Le comité directeur du Parti suisse des paysans, artisans et bourgeois, réuni sous la présidence du conseiller national K. Renold, d'Aarau, a étudié la situation extérieure et intérieure et a arrêté son attitude à l'égard de certaines questions actuelles. Il s'est occupé notamment de l'initiative lancée en Suisse romande par M. Samuel Chevallier, qui réclame une réduction de 50% des dépenses futures pour notre armée. Il rejette avec indignation cette attaque irresponsable contre la volonté de défense et la préparation de notre peuple à se défendre. Le Parti des paysans, artisans et bourgeois soutiendra tous les efforts dirigés contre le défaitisme qui se manifeste dans certains milieux car il estime toujours qu'une armée bien équipée et entraînée au combat est la condition première du maintien de l'indépendance suisse.

Un jeune homme de Vevey vole une somme importante à une parente âgée

Le semaine dernière, la police de sûreté a appréhendé à Vevey un jeune homme de 18 ans, qui avait dérobé un porte-feuille contenant une importante somme d'argent, au préjudice d'une parente, une dame très âgée. Ce jeune délinquant, qui avait honteusement abusé de la confiance que lui témoignait la personne lésée, a réussi à dépenser entièrement l'argent volé en voyages en taxi dans notre pays et la région française du lac Léman. Il a été incarcéré sur ordre du président de la Chambre pénale des mineurs.

Deux jeunes escrocs arrêtés à Vevey

Depuis une semaine environ, deux inspecteurs de la Sûreté avaient repéré deux jeunes gens, âgés de 22 et 24 ans, qui avaient attiré sur eux l'attention par de larges dépenses et de nombreux déplacements en voiture. S'occupant sur des présomptions qui devaient se vérifier exactes, les inspecteurs interrogèrent les deux personnages et découvrirent qu'ils étaient les auteurs d'une escroquerie de plusieurs milliers de francs commise au détriment d'un citoyen neuchâtelois trop confiant.

MARIUS MILLIQUET

(A.T.) — A la clinique Cecil, à Lausanne, est décédé, dans la nuit de mercredi à jeudi, M. Marius Milliquet, ancien syndic, ancien député, personnalité en vue de la commune de Pully, dont il était bourgeois, où il était né le 25 mai 1870 et où il a passé toute sa vie, comme agriculteur et vigneron, sur son domaine de Montilier. C'était le père de M. Gaston Milliquet, conseiller municipal, de Mlle Violette Milliquet, artiste peintre.

Monsieur Emile OBRIST

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé subitement à leur tendre affection le 30 juin 1954, dans sa 85ème année.
La cérémonie funéraire aura lieu à Vevey le samedi 3 juillet.
Culte à 15 heures, au temple de St-Martin à Vevey.
L'incinération se fera dans la stricte intimité.
Domicile mortuaire: « Clos du Levant ».
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Marius MILLIQUET

leur très cher et vénéré père, beau-père, grand-père, cousin et parent que Dieu a repris à Lui dans sa 85ème année.
L'incinération aura lieu à Lausanne, vendredi 2 juillet 1954.
Culte au Temple de Pully, à 15 h. 30.
Honneurs et départ à 16 heures.
Domicile: « Le Montillier », av. de Lavaux 35, Pully.

Monsieur Raymond GENTIZON

leur bien-aimée mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie.
Le culte mortuaire aura lieu à la chapelle des Mousquines, à Lausanne, vendredi 2 juillet, à 15 h. 30.
Honneurs et départ pour Morges, à 16 heures.
L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Morges, à 16 h. 30.
Domicile mortuaire: 3, Avant-Poste, Lausanne.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

MADAME ANNE-MARIE REDARD

Monsieur et Madame Gaston Milliquet-Turuvanni et leurs enfants Monique, René et Josiane, à Pully;
Mademoiselle Violette Milliquet, à Pully;
Mademoiselle Valentine Milliquet, à Pully;
Madame et Monsieur V. A. Chavanens-Milliquet et leur fils André-Claude, à Genève;
Madame André Jeanneret-Waibel, à Muttenz;
Mademoiselle Yvette Jeanneret, à Muttenz;
Messieurs René et Pierre-Alain Jeanneret, à Muttenz;
Madame Alice Cro-Milliquet, à Pully;
ainsi que les familles parentes et alliées, et le douleur de faire part du décès de

MADAME ANNE-MARIE REDARD

leur bien-aimée mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie.
Le culte mortuaire aura lieu à la chapelle des Mousquines, à Lausanne, vendredi 2 juillet, à 15 h. 30.
Honneurs et départ pour Morges, à 16 heures.
L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Morges, à 16 h. 30.
Domicile mortuaire: 3, Avant-Poste, Lausanne.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

MADAME ANNE-MARIE REDARD

leur bien-aimée mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie.
Le culte mortuaire aura lieu à la chapelle des Mousquines, à Lausanne, vendredi 2 juillet, à 15 h. 30.
Honneurs et départ pour Morges, à 16 heures.
L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Morges, à 16 h. 30.
Domicile mortuaire: 3, Avant-Poste, Lausanne.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

MADAME ANNE-MARIE REDARD

leur bien-aimée mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie.
Le culte mortuaire aura lieu à la chapelle des Mousquines, à Lausanne, vendredi 2 juillet, à 15 h. 30.
Honneurs et départ pour Morges, à 16 heures.
L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Morges, à 16 h. 30.
Domicile mortuaire: 3, Avant-Poste, Lausanne.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

MADAME ANNE-MARIE REDARD

leur bien-aimée mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie.
Le culte mortuaire aura lieu à la chapelle des Mousquines, à Lausanne, vendredi 2 juillet, à 15 h. 30.
Honneurs et départ pour Morges, à 16 heures.
L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Morges, à 16 h. 30.
Domicile mortuaire: 3, Avant-Poste, Lausanne.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

MADAME ANNE-MARIE REDARD

leur bien-aimée mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie.
Le culte mortuaire aura lieu à la chapelle des Mousquines, à Lausanne, vendredi 2 juillet, à 15 h. 30.
Honneurs et départ pour Morges, à 16 heures.
L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Morges, à 16 h. 30.
Domicile mortuaire: 3, Avant-Poste, Lausanne.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

MADAME ANNE-MARIE REDARD

leur bien-aimée mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie.
Le culte mortuaire aura lieu à la chapelle des Mousquines, à Lausanne, vendredi 2 juillet, à 15 h. 30.
Honneurs et départ pour Morges, à 16 heures.
L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Morges, à 16 h. 30.
Domicile mortuaire: 3, Avant-Poste, Lausanne.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

MADAME ANNE-MARIE REDARD

leur bien-aimée mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie.
Le culte mortuaire aura lieu à la chapelle des Mousquines, à Lausanne, vendredi 2 juillet, à 15 h. 30.
Honneurs et départ pour Morges, à 16 heures.
L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Morges, à 16 h. 30.
Domicile mortuaire: 3, Avant-Poste, Lausanne.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

MADAME ANNE-MARIE REDARD

leur bien-aimée mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie.
Le culte mortuaire aura lieu à la chapelle des Mousquines, à Lausanne, vendredi 2 juillet, à 15 h. 30.
Honneurs et départ pour Morges, à 16 heures.
L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Morges, à 16 h. 30.
Domicile mortuaire: 3, Avant-Poste, Lausanne.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

MADAME ANNE-MARIE REDARD

leur bien-aimée mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie.
Le culte mortuaire aura lieu à la chapelle des Mousquines, à Lausanne, vendredi 2 juillet, à 15 h. 30.
Honneurs et départ pour Morges, à 16 heures.
L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Morges, à 16 h. 30.
Domicile mortuaire: 3, Avant-Poste, Lausanne.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

MADAME ANNE-MARIE REDARD

leur bien-aimée mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie.
Le culte mortuaire aura lieu à la chapelle des Mousquines, à Lausanne, vendredi 2 juillet, à 15 h. 30.
Honneurs et départ pour Morges, à 16 heures.
L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Morges, à 16 h. 30.
Domicile mortuaire: 3, Avant-Poste, Lausanne.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

MADAME ANNE-MARIE REDARD

leur bien-aimée mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie.
Le culte mortuaire aura lieu à la chapelle des Mousquines, à Lausanne, vendredi 2 juillet, à 15 h. 30.
Honneurs et départ pour Morges, à 16 heures.
L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Morges, à 16 h. 30.
Domicile mortuaire: 3, Avant-Poste, Lausanne.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le delta indochinois sera-t-il le théâtre d'une bataille de Dunkerque?

(De notre correspondant de Paris, Frank Bridel)

LE SUD DU DELTA LAISSÉ AU VIETMINH

Repli sur Hanoi - Haïphong

(U.P.) — Le haut commandement français a annoncé, jeudi, que les forces françaises avaient évacué toute la partie sud du delta de la rivière Rouge. Il s'agit de la plus importante évacuation opérée au cours de la guerre d'Indochine qui dure depuis huit ans. Deux millions de Vietnamiens domiciliés dans l'une des régions les plus denses en population du monde ont, par conséquent, passé sous le contrôle des communistes.

Le haut commandement français a fait valoir que l'évacuation avait été rendue nécessaire en vue du regroupement des forces. Elle a commencé le 29 juin sous une forte protection aérienne afin d'éviter que les forces du Vietminh ne tendent des embûches aux unités françaises en retraite.

L'évacuation des forces françaises du sud du delta indique que le haut commandement s'est fermement décidé à défendre le couloir reliant l'important port d'Haïphong à Hanoi, avec Hanoi comme centre du système défensif.

Précautions britanniques

Le ministère des affaires étrangères britannique a invité, jeudi, les sujets britanniques et citoyens du Commonwealth dont la présence dans la région d'Hanoi n'est pas nécessaire, à quitter, si possible le delta par les moyens de transport à la disposition de la population civile. Le Foreign Office a ajouté que des machines de la Royal Air Force seraient utilisées pour cette évacuation si la situation le demandait.

Le Foreign Office a révélé que près de cinquante citoyens britanniques étaient domiciliés dans le delta de la rivière Rouge; ainsi que cent ressortissants du Commonwealth.

Capitulation déguisée

A Washington, le leader de la majorité républicaine au Sénat, M. Knowland, a affirmé que les communistes ont remporté une importante victoire en Asie, à la suite de la «capitulation à peine déguisée» des Français dans le delta tonkinois.

Hanoi sera défendu

Le haut commandement français a précisé qu'il avait procédé à l'évacuation pour renforcer le couloir d'Haïphong-Hanoi pour le cas où les négociations pour l'établissement d'un «cessez-le-feu» à Trung Gia se termineraient par un échec ou n'auraient jamais lieu. Si c'était le cas, les milieux militaires et politiques français en Indochine estiment que le général Giap passera immédiatement à l'attaque d'Hanoi.

Exode des civils

Simultanément à la retraite des forces françaises, des milliers d'Indochinois des régions évacuées ont quitté leurs foyers pour se diriger vers la ligne Haïphong-Hanoi. Jusqu'à présent, plus de 70.000 Indochinois ont cherché, depuis la mi-juin, refuge à Hanoi et on ne sait comment héberger et fournir des vivres aux fugitifs.

On ne sait pas encore si le commandement français a aussi abandonné le secteur de la rivière Bay autour de Phu Ly. Les milieux militaires indiquent pourtant que les positions de cette région ne pourront plus être tenues lorsque les communistes contrôleront les territoires voisins.

M. Eisenhower augmentera-t-il les droits de douane sur les montres suisses ?

(Reuter.) — On apprend de source bien informée que la commission des tarifs douaniers a recommandé au président Eisenhower d'augmenter de 50 % les droits sur les montres et les mouvements suisses.

Le rapport de la commission envoyé à la Maison Blanche, après une enquête faite sur les requêtes de l'industrie horlogère américaine, le 27 mai, le président Eisenhower peut accepter ou refuser la recommandation de la commission des tarifs douaniers, d'ici au 27 juillet.

Les experts de Washington déclarent que, si la recommandation est adoptée, l'augmentation se traduirait pour chaque mouvement à 1,5 dollar en moyenne. Le tarif actuel pour les montres augmenterait de 2,10 à 2,75 dollars.

Les constatations de la commission sont presque identiques à celles qui furent soumise en 1952 au président Truman. Ce dernier, à l'époque, repoussa les recommandations de la commission et déclara que l'industrie indigène ne serait pas atteinte par les importations.

SECRET MAL GARDE

C'est le New York Times qui a annoncé dans son numéro de jeudi matin que la commission des tarifs avait décidé par 4 voix contre 2 de recommander au président Eisenhower de majorer de 50 % au moins les droits de douane sur les montres et les mouvements importés de Suisse.

(Ag.) — Il est surprenant que le New York Times soit en mesure de faire connaître la décision de la commission des tarifs, car il était entendu que celle-ci devait être tenue secrète jusqu'à la décision du président des Etats-Unis.

M. Adenauer, chancelier de la République fédérale de Bonn, a exprimé sa satisfaction au président Eisenhower à l'issue des pourparlers anglo-américains de Washington.

Mme Eleanor Roosevelt a renoncé au voyage qu'elle envisageait de faire en Russie parce que les autorités soviétiques ont refusé d'accorder un visa à un reporter ou à un écrivain parlant russe, qui aurait accompagné Mme Roosevelt.

L'annonce de la retraite qui s'effectue dans le sud du delta tonkinois n'a pas provoqué trop d'inquiétude dans l'opinion française. On s'y attendait un peu, depuis quelques jours et il faut bien dire que les Français sont maintenant résignés à ce que beaucoup d'entre eux appellent déjà la perte de l'Indochine, de sorte que les péripéties de la lutte ne les bouleversent plus. Mais les Vietnamiens résidant en France et les Français ayant des proches au Vietnam vivent évidemment dans une terrible angoisse.

La décision de lâcher le sud du delta est extrêmement grave. Longtemps, toute cette terre fertile et surpeuplée a été considérée comme le «réduit» que les Franco-Vietnamiens défendraient jusqu'à la dernière extrémité. Et voilà qu'ils sont contraints de se replier sur un réduit plus limité encore.

Une région condamnée

Pourquoi cette décision? A peine on l'a connue, beaucoup de Vietnamiens, d'Américains et de Français ont pensé qu'elle était la première conséquence des entretiens franco-vietnamiens et franco-chinois de Genève. A Paris, on a opposé à cette interprétation le démenti le plus formel. De toute façon, quand on sait que l'évacuation des troupes et des civils se fait souvent sous les balles du Vietminh et que le évêque de Phat-Dinh a quitté sa ville, dont l'aérodrome était déjà entouré par la D.C.A., ennemie, on se rend compte que la région évacuée devenait proprement intenable. Il est possible, toutefois, que la perspective d'une trêve prochaine, en dé-

moralisant soldats et civils vietnamiens, ait accéléré ce qu'on appelle d'un mot tristement évocateur, le «pourrissement» du delta. Enfin, même si l'on se refuse à croire que le reflux actuellement en cours obéisse à des considérations politiques, on ne peut s'empêcher de penser qu'il préfigure peut-être un partage éventuel du delta dont le sud reviendrait au Vietminh tandis qu'Hanoi serait laissé aux Franco-Vietnamiens et que Haïphong deviendrait une sorte de Singapour français.

La fuite ou la déportation

Mais ce ne sont là que des hypothèses dont l'importance s'efface devant la brutalité d'un fait, la retraite, par terre, par les airs et par la mer, souvent sous le feu de l'ennemi: un Dunkerque indochinois. Dramatique épisode d'une guerre qui, outre toutes les souffrances qu'elle entraîne, porte en elle, pour chaque Indochinois non-communiste, le risque de la torture ou de la déportation s'il n'arrive à fuir à temps. Comment s'étonner si, de plus en plus nombreux, des vietnamiens glissent au communisme? Et quelle carrière prédira au gouvernement de M. Ngo-Dinh-Diem, nouveau président du conseil vietnamien, qui vient à peine de rentrer en Indochine?

M. Mendès-France en difficulté

On s'est demandé quelle pouvait être l'influence des pourparlers de Genève sur la retraite actuelle. Nous formulons plutôt la demande inverse: si la situation militaire dans le delta est si grave qu'elle oblige les Français à lâcher des villes importantes, 250 km² de rizières et 2 millions de Vietnamiens, le camp communiste ne cherchera-t-il pas à poursuivre son avantage, ou du moins ne se durcirait-il pas? Quoi qu'il en soit, la retraite ne semble pas devoir favoriser la négociation menée par M. Mendès-France.

F. B.

Conférence de presse de M. Spaak

RÉPONSE FRANÇAISE SUR LA C. E. D. AU DÉBUT D'AOUT

(Afp.) — «Nous n'avons jamais pensé lancer un ultimatum au gouvernement français», a déclaré jeudi M. Spaak, ministre des affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse consacrée à son récent entretien sur les problèmes posés par la ratification de la C.E.D. avec M. Mendès-France, président du Conseil français.

«Il était normal et légitime, a poursuivi M. Spaak, que nous demandions des explications à M. Mendès-France: la C.E.D. ne revêt pas seulement un aspect de politique intérieure française, mais c'est une affaire internationale qui nous concerne, nous pays du Benelux, au premier chef.

L'INDOCHINE AVANT TOUT

«En acceptant le principe d'une conférence, M. Mendès-France a demandé qu'elle soit un peu retardée. Il a invoqué pour cela la priorité du problème indochinois, que nous ne contestons pas. Il a invoqué aussi des raisons de politique intérieure française. Sur ce point, il était normal que nous exprimions le souhait qu'on ne tarde pas trop. J'ai eu mercredi, avec M. Mendès-France, une

discussion tout à fait courtoise et amicale sur la date de la conférence. Le compromis auquel nous sommes arrivés me paraît fort raisonnable. Il situe la conférence probablement dans les premiers jours d'août, en tout cas avant que le Parlement français ne soit saisi directement du traité.»

FIDÉLITÉ A LA C. E. D.

Quant au fond du problème, M. Spaak a souligné que le gouvernement belge demeure fidèle à la C. E. D.

«Aussi bien, a-t-il ajouté, il est vain de parler actuellement de prétendues solutions de rechange. Nous n'avons pour l'instant rien d'autre à faire que d'attendre ce que nous proposera le gouvernement français au début du mois d'août». M. Spaak s'est refusé à toute hypothèse dans ce domaine. «Je garde l'espoir, a-t-il dit, que le Parlement français ratifiera la C. E. D.»

Il a conclu en résumant: «Nous ne sommes pas des adversaires du gouvernement français, mais des partisans et des amis appelés à résoudre ensemble les difficultés qui se présentent.»

Au congrès annuel de la S.F.I.O.

Sous le signe de la C. E. D.

(Afp.) — Le 46^{ème} congrès national de la S.F.I.O. s'est ouvert jeudi au centre administratif d'Asnières, sous la présidence de M. Pierre Mayer qui a salué les représentants des partis socialistes étrangers et lu des messages adressés à cette occasion au congrès par l'Internationale socialiste d'Asie et par les socialistes canadiens.

Divers orateurs se sont ensuite élevés contre les sanctions qui ont frappé récemment certains dirigeants du parti.

La fin de la première séance a été consacrée à la discussion des rapports d'activité, puis un délégué de l'Hérault, fédération à laquelle appartient M. Jules Moch, s'est élevé contre le fait que le parti socialiste ne participe pas au Cabinet Mendès-France.

Le congrès annuel du parti socialiste, qui s'est ouvert jeudi matin à Asnières, localité de la proche banlieue parisienne, poursuivra ses travaux jusqu'à dimanche.

En principe, les militants n'auraient pas dû avoir à discuter de la communauté européenne de défense, puisqu'un congrès extraordinaire, réuni le mois dernier à Puteaux, a défini la position officielle et favorable de la S.F.I.O. à ce sujet. Mais entre temps, des sanctions ont été prises contre des parlementaires du groupe qui, à l'Assemblée de l'Union française et à l'Assemblée nationale, ont quand même voté contre la C. E. D. Or, ces sanctions ont provoqué une vive émotion au sein de plusieurs fédérations, notamment celles auxquelles appartiennent MM. Jules Moch, Lacoste, Lejeune et Naegelen, qui se sont notamment prononcés contre la communauté de défense. Une atténuation des sanctions prises à l'encontre de ces leaders du parti semble s'imposer pour défendre quelque peu des débats que l'on prévoit assez houleux.

Le congrès socialiste a adopté le jour

EDITEUR:
Société de la GAZETTE de LAUSANNE
IMPRIMERIE:
IMPRIMERIE CENTRAL de LAUSANNE

NAISSANCES

Monsieur et Madame François MANUEL-PILET ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
PHILIPPE
1^{er} juillet 1954
Clinique des Charmettes Missy

Monsieur Jean-Pierre PALAZ et Madame née Joséphine RASSON ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
VIRGINIE
Toulon, 9 juin 1954

«La Créole» 10, rue Joseph

LA RENCONTRE ANGLO-AMERICAINE EST UN SUCCÈS POUR SIR WINSTON

estime-t-on à Londres

(Afp.) — A Londres, tant dans les milieux proches du gouvernement que dans la presse, la visite de sir Winston Churchill à Washington est estimée avoir été fructueuse. Même si l'on reconnaît généralement que les divergences, en partie de principe, n'ont pu être totalement éliminées, l'on n'en pense pas moins à Londres qu'entre les deux pays l'atmosphère s'est grandement éclaircie. Il va de soi qu'à ce propos l'énergie et la ténacité de sir Winston est universellement admirée, même dans le camp travailliste. L'on apprécie beaucoup le premier, malgré son grand âge, parce qu'il n'a pas hésité à supporter les fatigues d'un tel voyage, pour servir la paix et le maintien des bonnes relations anglo-américaines. On reconnaît aussi que sir Winston a su prendre aux Etats-Unis le ton qui convenait, marquant fermement deux points: tout d'abord qu'une opposition sérieuse entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne constituerait une catastrophe irréparable, ensuite que le Royaume-Uni entend bien rester un allié fidèle des Etats-Unis, mais ne saurait jouer les satellites soumis.

L'INFLUENCE DE GENEVE

Tout en relevant ce que les conversations et déclarations de Washington comportent d'éléments positifs, on demeure conscient à Londres qu'une rupture éventuelle des négociations de Genève sur la conclusion d'un armistice comporterait le danger d'accroître de nouveau les divergences anglo-américaines.

La diversité de l'attitude adoptée

par les deux gouvernements à l'égard de la Chine serait de nouveau aiguë. En Grande-Bretagne, on sait que la gauche pousse à l'admission de la Chine populaire à l'ONU, appuyée en cela par certains princes de l'Eglise, notamment l'archevêque de York. La gauche britannique voudrait aussi à tout prix une rencontre des hommes d'Etat occidentaux, à l'échelon suprême avec les communistes, ce dont ne veulent rien savoir les personnalités dirigeantes des Etats-Unis. Dans cette question, sir Winston se trouve dans une situation délicate. Il ne peut exercer une pression constante sur le président des Etats-Unis, tout en donnant à la gauche britannique l'impression que cette idée de rencontre à «quatre» lui est chère. Voilà pourquoi il a adopté la formule: «Il est, comme toujours, convaincu de l'utilité qu'aurait une telle rencontre, mais pour la réaliser, il faut attendre le bon moment, car l'échec d'une telle réunion ne pourrait que rendre plus confuse la situation internationale.»

LES CHANCES FRANÇAISES

Dans les milieux gouvernementaux britanniques, on espère vivement que M. Mendès-France réalisera l'armistice au Vietnam. Ce serait un grand progrès. On a tendance à estimer à 50 % ses chances d'y parvenir. Si l'armistice n'était pas conclu, cela créerait une situation qui rendrait nécessaire de nouvelles consultations anglo-américaines, vraisemblablement encore au niveau des chefs de gouvernement.

TROUBLES EN ISRAEL

Fusillade dans la Ville sainte

(U.P.) — Un communiqué israélien, publié jeudi, a annoncé que les Arabes s'étaient de nouveau rendus coupables d'une fusillade depuis les murs de l'ancienne cité. Deux agents de la police israélienne ont été sérieusement blessés dans la zone du Mont Sion, dans la nouvelle cité, occupée par les Israéliens.

Les Jordaniens, pour leur part, ont annoncé que les Israéliens ont tiré pendant une demi-heure, à partir de 19 h. (temps local).

Depuis mercredi, le nombre total de victimes par suite de l'échange de coups de feu entre Arabes et Israéliens, à Jérusalem, s'élève à cinq tués et 35 blessés, dont 2 Arabes tués et 17 blessés. Pour la deuxième nuit consécutive,

on entend à Jérusalem le bruit des coups de fusil, des mortiers et des mitrailleuses.

La commission d'armistice des Nations unies a convoqué les représentants des parties (Israël et Jordanie) à une séance extraordinaire à la porte de Mandelab, à la frontière des sections de la ville sainte.

Pour la première fois depuis l'incident du col du Scorpion dans le Negev, les membres israéliens de la commission mixte d'armistice israélo-jordanienne qui boycottent les réunions de la commission, ont assisté jeudi à une séance de cet organisme.

EDIFICES ENDOMMAGÉS

Tant la Jordanie qu'Israël ont accepté la médiation du général Van Benthien, chef de la commission d'armistice des Nations unies. Le porte-parole de la délégation jordanienne à la commission d'armistice a déclaré que les Israéliens avaient endommagé plusieurs édifices dans le secteur arabe de Jérusalem, en particulier le couvent arménien, l'église du Christ, les édifices du couvent latin, à l'intérieur des murs de l'ancienne cité, et l'école des Frères. Plusieurs bâtiments ont été atteints dans le voisinage des consuls américain et britannique.

LA LIGUE ARABE S'AGITE

La tension est marquée par le fait que le général John Glubb Pacha, commandant de la Légion arabe, a personnellement pris le commandement des troupes arabes dans le secteur jordanien de Jérusalem. Il résulte d'une dépêche d'Amman que des chars blindés israéliens se sont dirigés vers l'hôtel King David, dans le secteur israélien de Jérusalem. Egalement à Amman on a affirmé que le gouvernement jordanien a l'intention de demander aux membres de la Ligue arabe de mettre immédiatement en vigueur le pacte de sécurité collective de la Ligue.

Le Royaume-Uni a été réuni mercredi à la présidence de l'organisation européenne de coopération économique. M. Richard Butler, chancelier de l'Echiquier, assumera la présidence au rang ministériel.

L'actualité

La décision qu'a prise le haut commandement français en Indochine d'évacuer le sud du delta de la rivière Rouge ne va pas sans provoquer de sensibles remous dans l'opinion. Le pays était «pourri», certes, les Vietnamiens partent les troupes franco-vietnamiennes, mais on comprend mal dans le peuple que ce pays riche soit abandonné sans combat. Les nécessités d'une tactique elle-même étroitement liée au contrat passé entre M. Mendès-France et le Parlement français oblige le haut commandement français à cette manœuvre peu glorieuse. Si cette retraite n'est pas l'effet d'exigences diplomatiques, comme on l'affirme à Paris, il faut admettre pourtant qu'elle ne va pas contre les plans diplomatiques du nouveau gouvernement français. Sinon tout aurait été mis en œuvre pour qu'elle ne se produisît pas.

Les tendances divergentes qui ont vu le jour dans le parti socialiste français vont s'affronter lors du congrès annuel. Un congrès extraordinaire réuni à Puteaux avait fixé l'attitude des socialistes quant à la C.E.D. Les militants ne reviendront vraisemblablement pas sur cette décision. Mais les sanctions prises contre les représentants socialistes «rébelle» qui, soit à l'Assemblée de l'Union française, soit à l'Assemblée nationale, ont voté contre la C.E.D., seront discutées. Peut-être le crédit de M. Guy Mollet en souffrira-t-il? Dans tous les cas ces sanctions seront appliquées sans rigueur et la S.F.I.O. attend la solution de conciliation autour de la C.E.D. proposée par M. Mendès-France. C'est un radical chef d'un Cabinet où la S.F.I.O. n'est pas représentée qui risque finalement de refaire l'unité du parti socialiste.

La presse anglaise n'a pas manqué de relever la ténacité de sir Winston qui s'est rendu aux Etats-Unis pour que soit sauvegardée l'unité du monde occidental. Ce voyage à Washington est un succès personnel pour M. Churchill qui montre ainsi à l'opposition qu'il est toujours disposé aux conversations amicales que M. Atlee et les siens demandent à toute occasion.

Soignez bien vos yeux. Nobella du Dr Nobel soulage, fortifie les yeux.

AU GUATÉMALA

Aucun accord entre colonels

(Reuter - U.P. - Afp.) — Les pourparlers d'armistice en cours à San-Salvador entre Guatémaltèques ont atteint un point mort. L'armistice provisoire a été prorogé jusqu'à vendredi à 9 heures. Si jusqu'à ce moment aucun nouveau pas n'est franchi, il faut s'attendre à de nouveaux bombardements de la ville de Guatemala.

Selon des informations non officielles, les groupes gouvernementaux et rebelles se livrent à une violente bataille à Puerto-Barrios.

REPRISE DES POURPARLERS

De nouvelles négociations de paix entre le colonel Monzon et le colonel Castillo Armas se déroulent à San-Salvador. Cette nouvelle réunion des chefs guatémaltèques a pu avoir lieu grâce aux bons offices du gouvernement du San-Salvador au moment même où les négociateurs s'apprétaient à quitter la conférence.

Selon les milieux bien informés, les deux parties guatémaltèques seraient cette fois fermement disposées à aboutir à un compromis.

• A la suite des incidents qui se sont produits au Quartier Latin à Paris mardi, lors des monomes du baccalauréat, M. Baylot, préfet de police, a décidé d'interdire à l'avenir ces monomes.

• La grève des ouvriers agricoles la plus grave qu'ait traversée l'Italie depuis la guerre, s'est terminée mercredi soir.

24 heures de la vie du monde

AUSTRALIE

Tass, agence d'espionnage

Poursuivant sa déposition devant la commission royale australienne, M. Petrov a notamment précisé que tous les représentants de l'agence Tass en Australie étaient membres de la M.V.D. (services secrets soviétiques), mais que cela n'était connu que de la direction du M.V.D. elle-même. Celle-ci attachait beaucoup d'importance à leur rôle, a-t-il poursuivi, du fait qu'ils pouvaient orienter l'opinion en même temps que glaner de multiples informations dans la presse australienne et utiliser des correspondants australiens pour des buts soviétiques. (Afp.)

GUINÉE BRITANNIQUE

Madame Jagan, condamnée aux travaux forcés

Mme Janet Jagan, femme de l'ancien premier ministre de la Guinée britannique M. Cheddi Jagan, a été condamnée à trois mois de travaux forcés ou 30 livres sterling d'amende pour possession illégale d'un document de police confidentiel donnant les directives à appliquer en cas d'émeute. (Afp.)

ETATS-UNIS

Mc Carran menace l'ONU

Le sénateur démocrate Mc Carran a déposé vendredi soir une résolution au Sénat aux termes de laquelle le président des Etats-Unis avisera les Nations unies que les USA se retireront complètement de cette organisation internationale si elle accueille la Chine communiste en son sein. La résolution Mc Carran interdit également toute contribution financière américaine à l'ONU en cas d'admission de la Chine communiste. (Afp.)

• M. Churchill et M. Eden, chef du Foreign Office, sont montés jeudi à New-York à bord du «Queen Elizabeth» pour regagner Londres.

• Un des membres de l'organisation N.T.S. d'émigrés russes a été enlevé par des agents soviétiques, le 20 juin, à Urfahr, dans la zone russe d'Autriche.

• Le gouvernement français a pris un décret tendant à permettre le rappel sous les drapeaux de certains réservistes français en Tunisie.

• Au moins 55 personnes sont décédées et plus de 15 mille sont sans abri dans le Texas, par suite de la crue des eaux du Rio Grande.

DIVONNE

A 45 km. de Lausanne par l'autoroute

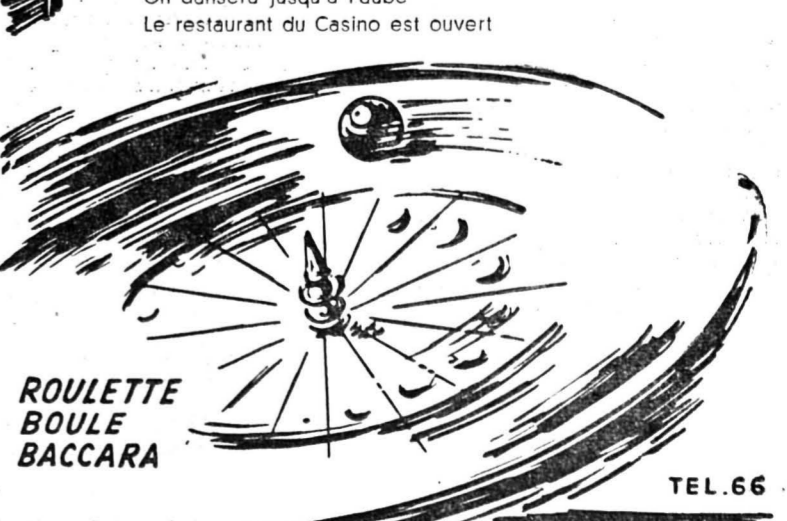
INAUGURE SON CASINO SAMEDI 3 JUILLET

A 16 h.: Ouverture des salles de jeux
A 21 h.: GRAND GALA dans une ambiance très parisienne avec la vedette internationale

JUNE RICHEMOND

DU CASINO DE PARIS

On dansera jusqu'à l'aube
Le restaurant du Casino est ouvert



ROULETTE BOULE BACCARA

TEL. 66